

ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET MINIER AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC

PRÉSENTÉ À OSISKO EXPLORATION LTÉE

PAR SECOR-TAKTIK

AVRIL 2008

À PROPOS DE SECOR-TAKTIK ET DE L'AUTEUR

SECOR-Taktik (SECOR) compte parmi les plus importantes firmes de consultation en gestion au Canada. Fondée en 1975, SECOR s'est toujours distinguée par son souci et ses habiletés à cerner les grands enjeux stratégiques d'une organisation ou d'une industrie, tout en tenant compte des impacts organisationnels, économiques et financiers découlant des orientations privilégiées. L'équipe SECOR compte une centaine de professionnels formés aux programmes supérieurs des meilleures universités et disposant d'un bagage d'expérience appliquée acquise dans les secteurs privé, public et parapublic.

SECOR œuvre principalement dans les secteurs de l'analyse stratégique. Cette compétence est au cœur de chacune de ses pratiques plus spécialisées. Parmi ses principaux secteurs d'activité :

Stratégie

- Accompagnement d'organisations dans l'élaboration et l'implantation de leurs orientations stratégiques.
- Analyse stratégique exigeant une compréhension de la dynamique d'un secteur.

Transformation organisationnelle

- Alignement des systèmes de gouvernance et de management, développement des compétences clés de l'organisme.
- Pilotage stratégique du changement.

Économie et Politique publique

- Analyses économiques ou sectorielles et analyses de problématiques politiques ou sociales.
- Études de retombées économiques, développement économique régional et développement technologique.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	3
INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
1. ENVERGURE DU PROJET CANADIAN MALARTIC ET PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION.....	12
1.1 Le projet Canadian Malartic.....	12
1.2 La communauté de Malartic	16
2. LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION	22
2.1 Le budget d'exploration du projet Canadian Malartic	22
2.2 L'évaluation des retombées économiques et fiscales	24
3. LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION.....	27
3.1 Le budget de construction du projet Canadian Malartic	27
3.2 L'évaluation des retombées économiques et fiscales	29
4. LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION.....	38
4.1 Le budget d'exploitation du projet Canadian Malartic	38
4.2 L'évaluation des retombées économiques et fiscales	39
5. LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RESTAURATION	44
5.1 Le budget de restauration du projet Canadian Malartic	44
5.2 L'évaluation des retombées économiques et fiscales	46
6. SYNTHÈSE DES SECTIONS PRÉCÉDENTES.....	49
6.1 Les retombées économiques statiques totales en termes d'emplois.....	49
6.2 Les retombées économiques statiques totales en termes de valeur ajoutée	51
6.3 Les retombées économiques statiques totales en termes de recettes gouvernementales	52
7. LES RETOMBÉES DYNAMIQUES DU PROJET CANADIAN MALARTIC	54
7.1 Les retombées associées aux effets induits.....	54
7.2 Les retombées structurantes associées au projet.....	58
7.3 Les coûts évités par le projet Canadian Malartic.....	63
CONCLUSION GÉNÉRALE	65
ANNEXE 1 – DÉFINITION DES PRINCIPAUX TERMES UTILISÉS	67
ANNEXE 2 – DÉTAIL DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES TRAVAUX D'EXPLORATION.....	69
ANNEXE 3 – DÉTAIL DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.....	70
ANNEXE 4 – DÉTAIL DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES D'EXPLOITATION.....	71
ANNEXE 5 – DÉTAIL DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE RESTAURATION	72

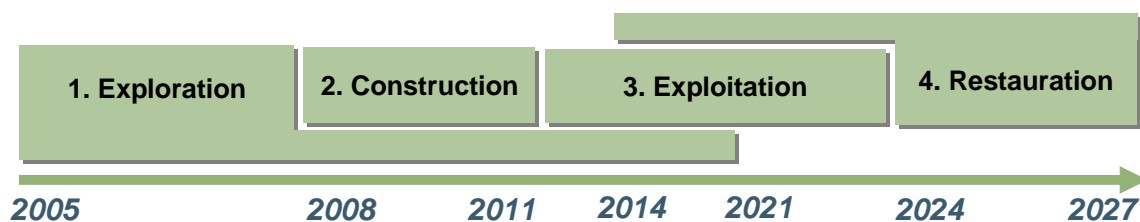
SOMMAIRE EXÉCUTIF

Osisko Exploration Ltée (Osisko) a confié à SECOR le mandat de procéder à une évaluation des retombées économiques de son projet Canadian Malartic. Ce projet vise à mettre en valeur un gisement au-dessus d'une ancienne exploitation sous-terrainne située à Malartic en Abitibi afin d'en extraire du minerai d'or et d'effectuer le traitement de cette matière.

Cette demande a été faite dans le contexte des diverses études d'impacts exigées par les différents organismes réglementaires concernés par le projet Canadian Malartic. Plus spécifiquement, le mandat accordé à SECOR consistait à évaluer les impacts économiques associés à l'ensemble des travaux et activités du projet, et ce, sur le cycle complet de la durée de vie du projet.

Le schéma suivant présente les quatre grandes phases associées au cycle complet du projet. La phase d'exploration et d'analyse a été amorcée en 2005, mais s'est intensifiée en 2007. La phase de construction pourrait débuter aussi tôt qu'à la fin 2008 si toutes les étapes réglementaires sont franchies avec succès et dans les délais prévus. Selon cet échéancier, la phase d'exploitation s'amorcerait en 2011. Elle s'étalerait sur 14 ans, mais pourrait être appelée à se prolonger selon les résultats des activités d'exploration sur les territoires limitrophes. La restauration du site commencerait dès 2014 puisqu'une approche en continue est proposée et elle se terminerait en 2027.

QUATRE GRANDES PHASES DU PROJET CANADIAN MALARTIC



Sur la base des données financières de mars 2008 fournies par Osisko, SECOR a utilisé le modèle d'analyse de l'Institut de la statistique du Québec pour cerner l'impact économique dit « statique » du projet (évaluation des retombées économiques directes et indirectes du flux de dépenses prévus). Ce modèle constitue l'outil de référence pour des analyses de retombées économiques sur l'économie québécoise.

Selon les estimations actuelles, le projet Canadian Malartic contribuerait sur le cycle complet de la durée de ce projet (2005-2027) à

- Générer une valeur ajoutée totale dans l'économie québécoise de **1 709,5 millions de dollars**
- Soutenir **15 967 emplois** au Québec¹;
- Produire des recettes fiscales pour le gouvernement du Québec de **582,4 millions de dollars**, incluant la parafiscalité, de même que des recettes fiscales de **331,2 millions de dollars** pour le gouvernement fédéral.

Le tableau suivant présente ces résultats pour chacune des principales phases du projet Canadian Malartic.

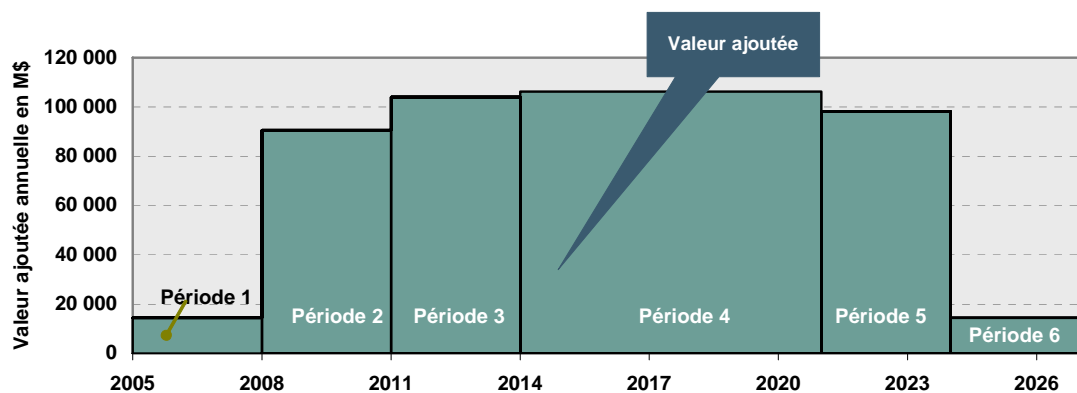
	PHASE D'EXPLORATION	PHASE DE CONSTRUCTION	PHASE D'EXPLOITATION*	PHASE DE RESTAURATION
Valeur ajoutée au Québec (en millions de dollars)	147,7	247,6	96,1*	64,5
Emplois soutenus (en équivalent emplois-années)	930,5	2 751,1	893,8*	666,0
Recettes fiscales et parafiscales Québec (en millions de dollars)	25,8	41,5	39,0*	8,3
Revenus fiscales et parafiscales Fédéral (en millions de dollars)	11,6	17,2	23,0*	3,5

* Note : Sur une base annuelle. Pour le cycle complet de vie du projet, on postule une période d'exploitation à pleine capacité de 13 ans (sur une période de 14 ans pour tenir compte du rodage du début et de la fermeture graduelle)

On peut aussi analyser le projet selon son évolution dans le temps. Pour ce faire, on a distingué six (6) périodes différentes d'activités. Le tableau qui suit présente le profil des emplois annuel selon ces diverses périodes, alors que le schéma qui suit illustre l'évolution de la valeur ajoutée générée par année. On remarque notamment qu'une très grande majorité des emplois soutenus prévus seront localisés en région. Sur l'ensemble du cycle de vie du projet, on estime que la région de l'Abitibi accaparera 79 % des emplois directs et indirects générés par le projet Canadian Malartic.

¹ En tenant compte d'une période d'exploitation à pleine capacité de 13 ans (sur une période de 14 ans pour tenir compte du rodage du début et de la fermeture graduelle).

PÉRIODE DE PROJET	PHASES D'ACTIVITÉS CONCERNÉES	NOMBRE D'EMPLOIS ANNUELS DIRECTS POUR LA PÉRIODE	NOMBRE D'EMPLOIS ANNUELS INDIRECTS POUR LA PÉRIODE	% EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS EN RÉGION
Période 1 (2005-2008)	Phase d'exploration intensive	61	93	77 %
Période 2 (2008-2010)	Phase de construction et début de l'exploration continue	376	565	82 %
Période 3 (2011-2014)	Début de la phase d'exploitation et continuation de l'exploration en mode continu	408	522	77 %
Période 4 (2014-2021)	Phase d'exploitation, continuation de l'exploration et amorce de la restauration continue	414	542	78 %
Période 5 (2021-2024)	Phase d'exploitation et de restauration continue	398	521	77 %
Période 6 (2024-2027)	Phase de restauration finale	40	98	76 %



Le projet Canadian Malartic contribuerait également à générer des retombées économiques dynamiques. Les impacts économiques dynamiques s'avèrent toutefois beaucoup plus difficiles à évaluer et, surtout, à quantifier. Le présent document se concentre sur certains de ces impacts seulement et ne constituent nullement un portrait exhaustif des effets dynamiques du projet Canadian Malartic. Il s'attarde à trois type de retombées dynamiques : (i) des effets induits, (ii) des effets structurants et (iii) des coûts évités.

Les **effets induits** proviennent des dépenses de consommation des « travailleurs itinérants » réalisées dans la région et des dépenses de consommation issues des « revenus supplémentaires » des travailleurs de la région. Dans ce dernier cas, il importe de signaler que les emplois directs créés par le projet Canadian Malartic sont globalement très bien rémunérés, particulièrement si on les compare avec les revenus moyens de travail du territoire à l'étude. Ces effets induits correspondent à des dépenses de consommations additionnelles dans la région de près de 8 millions \$ par année. Il s'agit d'une contribution non marginale quand on prend en considération le fait que plusieurs commerces de la région, notamment à Malartic même traversent une période très difficile.

Le projet générera aussi des **effets structurants**. On peut penser notamment à l'impact sur le développement de la filière aurifère québécoise, ou encore, à la revitalisation de la communauté de Malartic. Dans le premier cas, il importe de souligner que le projet Canadian Malartic comporte plusieurs spécificités qui pourraient devenir porteuses pour la filière minière aurifère du Québec. Parmi les principaux éléments structurants du projet, on peut mentionner :

- Le développement d'une minière québécoise intégrée;
- L'utilisation de méthodes innovatrices;
- Un renforcement du positionnement de l'industrie aurifère québécoise.

La communauté de Malartic peut aussi tirer plusieurs bénéfices économiques du projet Canadian Malartic. Parmi les principaux éléments structurants du projet, on peut mentionner :

- L'augmentation des revenus de la communauté
- L'amélioration de l'offre commerciale
- L'accroissement des investissements et de la valeur foncière

Enfin, le projet Canadian Malartic pourrait générer des gains monétaires significatifs pour certains organismes publics ou parapublics. Ces gains, ou **coûts évités**, découlent de la prise en charge de travaux par Osisko et/ou du transfert de bâtiments à ces organismes. En utilisant une approche conservatrice, on évalue ces gains monétaires à 14,1 millions de dollars pour l'ensemble des organismes concernés.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LE MANDAT

Osisko Exploration Ltée (Osisko) a confié à SECOR le mandat de procéder à une évaluation des retombées économiques du projet de construction et d'exploitation d'une mine d'or à ciel ouvert en Abitibi. Cette exploitation aurait lieu dans la municipalité de Malartic. Connu sous le nom de Canadian Malartic, le projet vise à mettre en valeur un gisement au-dessus d'une ancienne exploitation sous-terraine afin d'en extraire du minerai d'or et d'effectuer le traitement de cette matière.

Cette demande a été faite dans le contexte des diverses études d'impacts exigées par les différents organismes réglementaires concernés par le projet Canadian Malartic. Plus spécifiquement, le mandat accordé à SECOR consistait à évaluer les impacts économiques associés à l'ensemble des travaux et activités du projet, et ce, sur le cycle complet de la durée de vie du projet, soit :

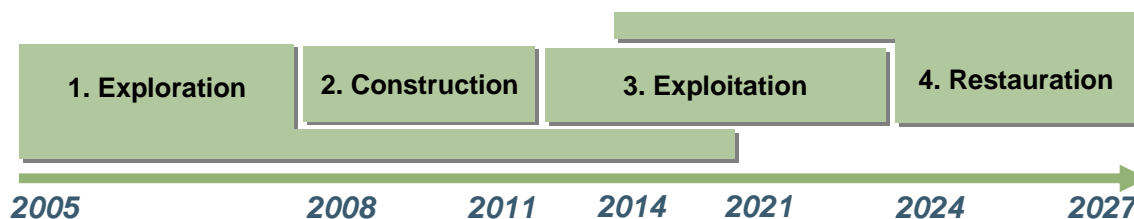
- Les activités d'exploration;
- Les activités de construction;
- Les activités d'exploitation;
- Les activités de restauration.

L'évaluation des impacts économiques générés par le projet Canadian Malartic selon quatre phases d'activités

Dans la mesure des renseignements disponibles, l'étude devrait aussi chercher à distinguer la répartition géographique de ces retombées.

Le schéma suivant présente les quatre grandes phases associées au projet et leur déroulement dans le temps en fonction des échéanciers actuellement considérés.

QUATRE GRANDES PHASES DU PROJET CANADIAN MALARTIC



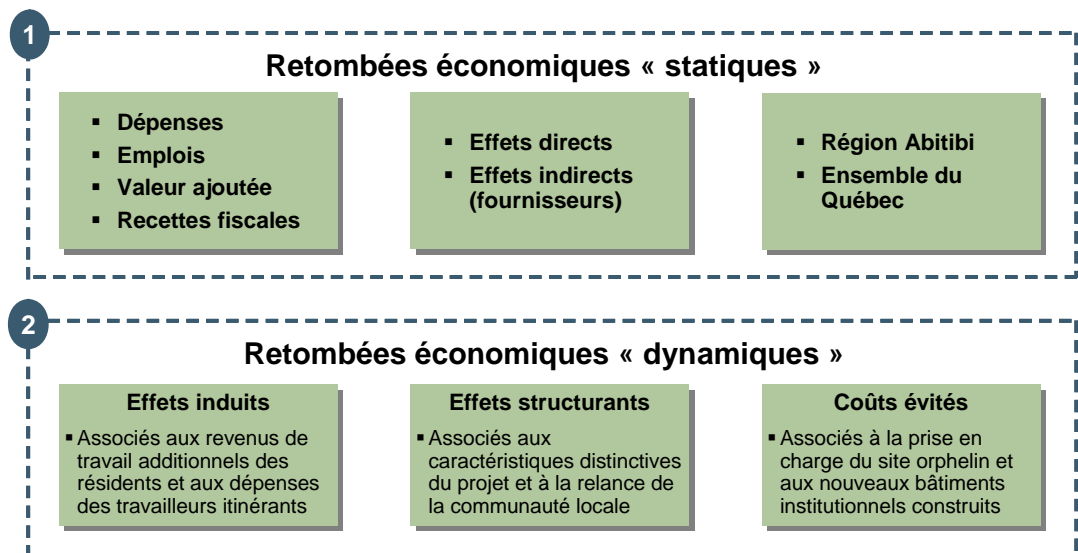
LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE RETENU

Les impacts économiques d'un projet peuvent être mesurés dans un cadre statique et/ou dynamique. Les *impacts économiques statiques* correspondent à l'effet multiplicateur de la dépense initiale. En somme, il s'agit de mesurer l'effet de cascade que produit l'injection d'un montant d'argent sur un territoire donné. Plus une économie sera intégrée, ou plus la dépense initiale fera appel à des secteurs d'activité présents sur le territoire, plus les retombées économiques seront importantes. Les *impacts économiques dynamiques* se produisent lorsque le projet contribue, en sus de son effet de dépense sur l'économie du territoire, à accroître la performance économique globale des entreprises ou d'un secteur industriel. Cet accroissement de la performance peut découler de divers effets, mais provient généralement (i) d'une amélioration de la productivité des entreprises ou des employés, (ii) du développement de compétences distinctives commercialisables, (iii) d'une diminution des coûts et/ou (iv) d'un accès facilité aux marchés d'exportation. Ces impacts dynamiques s'étendent généralement au-delà du projet et peuvent même bénéficier à d'autres entreprises (notamment chez des fournisseurs ou des clients).

Une mesure des impacts économiques statiques et une identification des impacts économiques dynamiques

Le schéma suivant présente de façon visuelle les deux grandes catégories de retombées économiques, en indiquant aussi explicitement les répercussions qui ont été évaluées dans le cadre du présent document².

CATÉGORIES DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ÉVALUÉES DANS LE DOCUMENT



² Les impacts économiques dynamiques s'avèrent beaucoup plus difficiles à évaluer et, surtout, à quantifier. Le présent document se concentre sur certains de ces impacts seulement et ne constituent nullement un portrait exhaustif des effets dynamiques du projet.

La première partie de ce document se concentre principalement sur les retombées économiques « classiques » ou « statiques », soit les effets directs et indirects des dépenses envisagées dans le cadre du projet Canadian Malartic.

Pour les retombées statiques : Une mesure des impacts économiques directs et indirects du projet

- Les **effets directs** correspondent aux effets-revenus directement attribuables aux dépenses engagées par le projet. Ils prennent la forme de salaires versés aux mandataires directs du projet Canadian Malartic ainsi que des autres revenus générés (profits, amortissements, taxes foncières).
- Les **effets indirects** correspondent aux effets-revenus résultants d'une demande de biens et services engendrée par les activités du projet dans d'autres secteurs industriels. Il s'agit en quelque sorte des impacts chez les fournisseurs des mandataires directs du projet. Ces effets correspondent, par exemple, à la demande de biens intermédiaires envers les divers fournisseurs du projet (ex.: services professionnels, béton, équipements, services de réparation, etc.) requis pour le cycle complet de vie du projet (l'exploration, la construction, l'exploitation et la restauration).

Ces effets directs et indirects ont été évalués à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Ce modèle constitue l'outil de référence pour des analyses de retombées économiques sur l'économie québécoise.

Une première mesure plus conservatrice

Il est important de noter que cette première évaluation peut être considérée comme conservatrice. D'une part, cette mesure des retombées économiques n'inclut pas les effets induits. D'autre part, elle n'intègre pas les effets dynamiques ou structurants du projet Canadian Malartic. Enfin, elle ignore les gains associés aux coûts évités par plusieurs instances publiques et parapubliques. Cette première mesure représente par conséquent un scénario minimal.

Une seconde mesure qui inclut des effets induits, des impacts dynamiques et des coûts évités

C'est pourquoi **une seconde évaluation des retombées économiques** a été réalisée pour tenir compte (i) des effets induits, (ii) des effets structurants et (iii) des coûts évités. Celle-ci est présentée à la fin du document.

Les **effets induits** représentent généralement près de 20 % des effets directs et indirects. Or, pour une communauté comme celle de Malartic, il est évident que le projet envisagé aura un impact significatif sur les revenus d'emploi du territoire et par le fait même sur les secteurs stimulés par les dépenses personnelles des individus.

Le projet générera aussi des **effets structurants**. On peut penser notamment à la revitalisation de la communauté de Malartic, incluant le rehaussement de la valeur des propriétés existantes. On peut également mentionner l'impact sur le positionnement et le développement de la filière aurifère québécoise. Comme nous le verrons, le projet Canadian

Malartic comporte plusieurs spécificités qui pourraient devenir porteuses pour cette filière industrielle. Sans quantifier l'ensemble de ces impacts, il est apparu pertinent d'en cerner les grandes composantes.

Enfin, le projet Canadian Malartic a pour effet de générer des gains monétaires significatifs pour plusieurs organismes publics ou parapublics. Ces gains découlent de la prise en charge de travaux par Osisko et/ou du transfert de bâtiments à ces organismes. Ces **coûts évités** sont aussi présentés à la fin du document.

LA STRUCTURE DU DOCUMENT

Ce document est divisé en sept grands blocs :

- La première section esquisse d'abord l'envergure du projet Canadian Malartic et fait un bref portrait de la situation économique de Malartic et de la région environnante.
- La seconde section s'attarde aux retombées économiques statiques découlant des activités d'exploration et d'analyse.
- La troisième section se concentre sur les activités de construction et d'aménagement du site ainsi que l'évaluation des retombées économiques statiques pour ce type d'investissements.
- La quatrième section aborde les retombées associées aux activités d'exploitation du site minier aurifère.
- La cinquième section traite des investissements et des dépenses prévus pour restaurer le site et des retombées statiques qui en découlent.
- La sixième section récapitule et synthétise l'ensemble des retombées économiques statiques rattachées aux travaux avant, pendant et après l'exploitation du site.
- La dernière section met l'accent sur certains impacts dynamiques du projet Canadian Malartic, en distinguant entre les effets induits, les effets structurants et les coûts évités.

Les détails méthodologiques sont précisés dans chacune des sections concernées. Certains résultats plus détaillés d'impacts économiques sont présentés en annexes.

LES HYPOTHÈSES DE BASE DE L'ÉVALUATION RÉALISÉE

L'évaluation des retombées économiques statiques réalisée s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses de base, dont les principales sont les suivantes :

- L'analyse est effectuée sur la base des coûts de projet fournis par Osisko. Il s'agit de l'estimation des coûts réalisée en mars 2008, à la fois pour les travaux avant, pendant et après exploitation. Les retombées pourraient être plus ou moins élevées selon que ces estimations sont ultérieurement revues à la hausse ou à la baisse.
- L'analyse est effectuée sur la base de la répartition des coûts de projet fournie par Osisko. Au moment de l'évaluation des retombées, cette répartition était disponible par grande composante de coûts et elle se révélait plus ou moins détaillée selon les composantes. Les retombées pourraient varier si la répartition entre les composantes différait.
- L'analyse est effectuée sur la base de la structure industrielle québécoise intégrée au modèle intersectoriel 2007 de l'Institut de la statistique du Québec. Les retombées pourraient varier si la structure moyenne changeait.
- L'analyse est effectuée sur la base de la structure de taxation de 2007. Les retombées fiscales pourraient évidemment différer si des changements étaient apportés aux régimes fiscaux et aux taux de taxation.
- L'analyse a été réalisée en tenant compte des projets de construction en cours ou annoncés pour les régions de l'Abitibi et de la Baie-James. La disponibilité de travailleurs de la construction ou d'entrepreneurs pourrait être plus ou moins élevée selon l'évolution réelle des chantiers de la région ou du Québec dans son ensemble.
- L'analyse est effectuée sur la base d'une évaluation de la disponibilité ou non de ressources au Québec pour répondre aux besoins du projet. L'évaluation des retombées a tenu compte de la localisation géographique des fournisseurs actuels d'Osisko pour les phases préliminaires déjà terminées, et des fournisseurs potentiels, en ce qui concerne les travaux à venir.

*Une approche prudente
dans les hypothèses
émises tendant à réduire
les impacts*

Par ailleurs, SECOR a préféré opter pour la prudence lorsque des hypothèses additionnelles devaient être émises. Ainsi, les résultats peuvent être qualifiés de conservateurs en égard à ces autres postulats.

1. ENVERGURE DU PROJET CANADIAN MALARTIC ET PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

La première section esquisse d'abord l'envergure du projet Canadian Malartic et fait un bref portrait de la situation économique de Malartic et de la région environnante. Cette section sert essentiellement à saisir et situer le projet envisagé.

1.1 LE PROJET CANADIAN MALARTIC

1.1.1 ENVERGURE ET NATURE DU PROJET

Le projet Canadian Malartic vise à mettre en valeur un gisement au-dessus d'une ancienne exploitation souterraine afin d'en extraire du minerai d'or et d'effectuer le traitement de cette matière. Il s'agit d'un projet de construction et d'exploitation d'une mine d'or à ciel ouvert en Abitibi. Cette exploitation aurait lieu dans la municipalité de Malartic. Ce projet détonne par rapport aux projets aurifères traditionnels réalisés au Québec en raison de son type de production, soit une exploitation haut tonnage/basse teneur. De plus, il mise sur une zone qui a déjà été exploitée dans le passé.

Un projet qui diffère des exploitations aurifères traditionnelles

En effet, le gisement aurifère Canadian Malartic a été exploité à trois reprises dans le passé. Osisko envisage de remettre ce site en valeur en exploitant la portion en surface plutôt que la partie souterraine, et ce, en misant sur de nouvelles technologies d'exploitation et en capitalisant sur les cours élevés de l'or. Pour ce faire, Osisko compte réaliser un investissement majeur. L'injection financière globale atteindrait près de 2,5 milliards de dollars sur la durée de vie du projet, c'est-à-dire en considérant les phases avant, pendant et après exploitation du site.

Une injection globale de près de 2,5 milliards \$ sur la durée de vie du projet

Ce projet pourrait couvrir une zone de 223 km² et prévoit le traitement quotidien de près de 55 000 tonnes de minerai. Cette mine à ciel ouvert serait opérée 24 heures sur 24 et 365 jours par année selon des principes d'exploitation à haut tonnage/basse teneur permettant d'extraire entre 450 000 et 600 000 onces d'or par an pour un régime de minerai traité de 15 million de tonnes annuellement.

Le projet Canadian Malartic peut être subdivisé en quatre grandes phases soit :

- 1) l'exploration et l'analyse
- 2) la construction et l'aménagement du site
- 3) l'exploitation du gisement
- 4) la restauration du site.

Le tableau qui suit présente les investissements et dépenses prévues en mars 2008 pour chacune des quatre grandes phases du projet Canadian Malartic, et ce, pour toute la durée ou tout le cycle de vie du projet.

**TABLEAU 1 – RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS/ DÉPENSES PRÉVUES
POUR TOUTE LA DURÉE DU PROJET CANADIAN MALARTIC**
(En millions de \$ et en %)

PHASE	INVESTISSEMENTS TOTAUX	% DÉPENSÉ AU QUÉBEC
Exploration	184,4	92,0 %
Construction	685,4*	78,8%
Exploitation	2 147,6	86,0 %
Restauration	77,6	95,0 %
Total	3 095,6	84,9 %

* Excluant des coûts de contingence estimés à 15% des investissements

Source : Estimation SECOR à partir des données de mars 2008 fournies par Osisko

Chacune de ces phases comporte différentes caractéristiques qui mettent en évidence l'envergure et l'importance du projet.

Ainsi, la **phase d'exploration** ou de forage est l'une des plus significatives jamais réalisées au Québec. En date de mars 2008, plus de 210 000 mètres et 900 sondages avaient été forés. Quelques 54 000 mètres du programme de forage étaient encore à venir pour finaliser l'étape des analyses. De plus, le projet Canadian Malartic prévoit une exploration additionnelle en continue pendant la période d'exploitation du gisement.

*Un projet comportant
plusieurs caractéristiques
uniques ou innovatrices*

La **phase de construction** est elle aussi une des plus importantes de l'industrie aurifère canadienne, en valeur monétaire et en aménagement du site. Elle inclut la construction des installations d'usinage, d'une partie des installations électriques pour approvisionner le site et l'aménagement du parc à résidus. Cette phase prévoit aussi la relocalisation d'une partie de la communauté de Malartic, ainsi que de sites institutionnels.

La **phase d'exploitation** est aussi majeure en raison du type de procédé utilisé et du contexte d'exploitation à ciel ouvert pour un gisement haut tonnage/basse teneur. Il s'agit à cet égard d'une première au Québec pour un gisement aurifère. Comme nous le verrons dans la dernière section, ce type d'exploitation est en progression significative à l'échelle mondiale, mais n'a jamais été réalisé en sol québécois. À ce stade, Osisko prévoit une exploitation qui s'étalerait sur treize (14) ans. Par contre, cette période d'activités pourrait être appelée à se prolonger si l'exploration sur les territoires limitrophes porte fruit. Dans le présent document, la période plus conservatrice de treize ans est utilisée.

La **phase de restauration** se veut également assez unique puisque des techniques innovatrices en matière d'épaississement des résidus miniers et de création de cellules de petite taille seront utilisées. Cette approche de gestion des résidus aura pour effet de fermer les parcs à résidus de manière progressive et par le fait même de diminuer les impacts environnementaux associés à la fermeture du site. L'épaississement des résidus miniers est une approche de plus en plus utilisée à l'échelle mondiale, mais le niveau d'épaississement prévu dans le cadre du projet Canadian Malartic représente une première au Québec.

1.1.2 IMPORTANCE DU PROJET POUR L'INDUSTRIE AURIFÈRE QUÉBÉCOISE

L'industrie minière fait partie de l'histoire économique du Québec. La production intérieure brute québécoise de l'activité extraction a atteint près de 2,0 milliards de dollars en 2006, alors que la valeur des expéditions s'élevait à environ 4,0 milliards de dollars pour cette même année (dernière année disponible), soit des sommets historiques. Ce secteur s'est réinscrit en hausse depuis 2002 dans la foulée de la poussée du cours de la plupart des métaux. Si cette industrie semble occuper une place secondaire à l'échelle de l'économie québécoise dans son ensemble, elle représente encore un secteur majeur et critique pour plusieurs régions québécoises.

Un projet dans une industrie importante pour le Québec

Depuis plusieurs années, le Québec est reconnu comme disposant d'un climat d'investissement particulièrement favorable à l'industrie minière. La dernière enquête mondiale de l'Institut Fraser plaçait même le Québec en première place devant le Nevada aux États-Unis et la Finlande³. Si le rang des diverses régions varie d'une année à l'autre, le Québec se retrouve généralement dans le top 10 des territoires ayant les meilleures politiques minières au monde. À noter que ce classement est basé sur une enquête auprès des dirigeants de sociétés minières réparties à travers le monde. Le Québec est particulièrement bien perçu au niveau de la stabilité et de la certitude de ses politiques gouvernementales.

Le Québec n'échappe évidemment pas au dynamisme observé depuis quelques années à l'échelle mondiale en matière d'exploration minière. Par exemple à la fin 2006, il y avait près de 175 000 titres miniers actifs⁴ sur le territoire de la province, ce qui représentait un sommet pour la dernière décennie. De plus, les dépenses d'exploration et de mise en valeur au Québec ont dépassé les 200 millions de dollars⁵ par année depuis 2004, démontrant par le fait même la forte activité actuelle de l'industrie sur le territoire provincial. Signalons à cet égard que les activités d'exploration correspondent en quelque sorte aux investissements en R&D des autres secteurs industriels. Ils sont essentiels pour assurer la viabilité et la pérennité de l'industrie.

Par ailleurs, l'industrie minière québécoise est somme toute assez diversifiée. Par contre, certains types de minéraux ou de métaux occupent une place plus importante et l'or est clairement parmi ce groupe. Le secteur aurifère constitue une pièce importante du secteur

³ Fraser Institute, *Survey of Mining Companies 2007-2008*, février 2008

⁴ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

⁵ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

1. Envergure du projet Canadian Malartic et portrait économique de la région...

minier québécois, autant sur le plan historique qu'en raison des activités actuelles, ou encore, de son potentiel futur. Ce secteur est évidemment particulièrement important pour la région de l'Abitibi où se concentre la majeure portion du potentiel géologique du Québec en matière de projets aurifères.

Dans la mesure où le potentiel envisagé est confirmé, le projet Canadian Malartic deviendrait de loin le plus important projet minier aurifère parmi toutes les mines en opération présentement au Québec. Le tableau suivant donne un aperçu des mines aurifères québécoises en fonction de la quantité de leurs réserves. On remarque immédiatement l'envergure du projet Canadian Malartic.

Un projet qui deviendrait potentiellement le plus important gisement aurifère en exploitation au Québec

TABLEAU 2 – RÉSERVE DE MÉTAUX AURIFÈRES PAR MINE AU QUÉBEC

(En onces, en 2006)

#	MINE	ONCES D'OR À EXTRAIRE
1	Canadian Malartic	8,4 M
2	Mine A	5,7 M
3	Mine B	1,9 M
4	Mine C	1,3 M
5	Mine D	1,3 M
6	Mine E	0,9 M
7	Mine F	0,8 M
8	Mine G	0,6 M
9	Mine H	0,2 M
10	Mine I	0,1 M

Sources : Données confidentielles provenant de l'Institut de la statistique du Québec et tirées d'information du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Analyse SECOR.

Un projet qui se situe parmi les plus importantes exploitations mondiales de type haut tonnage/basse teneur

Le projet minier aurifère Canadian Malartic se positionnait également en 2007 comme l'une des plus importantes exploitations mondiales de type haut tonnage/basse teneur et le plus important en Amérique du Nord (voir tableau qui suit).

TABLEAU 3 – PROJETS AURIFÈRES HAUT TONNAGE/BASSE TENEUR DANS LE MONDE

(Projets sélectionnés, en 2007)

MINE	PAYS	TONNES (MILLION)	TENEUR (GRAMME PAR TONNE)	OR (MILLION)
Paracatu	Brésil	604	0,44	8,49
Batu Hijau	Indonésie	534	0,4	6,83
Veladero	Argentine	380	1,08	13,18
Pascua-Lama	Chili	367	1,73	20,46
Telfer	Australie	360	1,48	17,07
Cadia Valley	Australie	360	1,09	12,6
Yanacocha	Pérou	342	1,09	12,03
Lagunas Norte	Pérou	286	1,34	12,35
Canadian Malartic	Canada	286	0,62	8,43
Carlin OP	États-Unis	183	1,61	9,46

Source : Données Osisko

L'envergure de ce projet combiné à plusieurs de ses caractéristiques distinctives (exploitation haut tonnage/basse teneur, niveau d'épaississement des résidus, procédé de broyage utilisé...) représente par le fait même des opportunités intéressantes pour le développement de la filière minière aurifère québécoise. La dernière section reviendra sur cet aspect.

1.2 LA COMMUNAUTÉ DE MALARTIC

Cette section décrit les principales caractéristiques économiques du milieu immédiat du projet aurifère Canadian Malartic. Sur le plan géographique, on peut décomposer le territoire en une **zone restreinte** d'analyse, soit la municipalité de Malartic et ses environs immédiats, et une **zone élargie**, comprenant l'ensemble de la région de l'Abitibi. Par ailleurs, pour des fins comparatives, le portrait de Malartic a aussi été confronté à celui des municipalités d'Amos, Rouyn-Noranda et Val d'Or. Rappelons que la mine elle-même est située au sud de la localité de Malartic.

À noter que pour les fins du calcul des retombées économiques statiques (soit les sections 2 à 6), les impacts globaux sont mesurés seulement pour le Québec dans son ensemble. Le niveau d'information disponible au moment de la réalisation de cette étude ne permettait pas d'isoler l'ensemble des retombées locales ou régionales. Par contre, le nombre et la part relative des emplois directs soutenus en Abitibi ont été cernés. De plus, certains impacts dynamiques pour le territoire de Malartic sont présentés dans la dernière section.

1.2.1 SITUATION DÉMOGRAPHIQUE

La communauté de Malartic enregistre une baisse continue de sa population depuis 1986. En effet, la population de la municipalité est passée de 4 474 habitants en 1986 à 3 604 habitants en 2006, ce qui représente une baisse de 19,5 % sur la période. Cette évolution contraste avec la situation de l'ensemble du Québec puisqu'une croissance de 15,5 % est observée sur la même période. Cette évolution est également différente de celle enregistrée dans les deux principales communautés voisines, soit Rouyn-Noranda et Val-D'Or. Seul Amos a aussi connu une décroissance quasi continue de sa population depuis 1986, mais ce recul fut bien moins prononcé qu'à Malartic. On constate aussi un vieillissement plus élevé et plus rapide de la population de Malartic, que ce soit en comparaison avec l'ensemble du Québec ou avec les autres grandes localités de l'Abitibi.

*Un projet réalisé dans
une communauté
affichant un recul
démographique important
et constant*

TABLEAU 4 – POPULATION ET ÂGE MOYEN

(Pour Malartic, Rouyn-Noranda, Val d'Or, Amos, l'Abitibi-Témiscamingue et l'ensemble du Québec, en 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006, absolu et % de croissance sur la période)

	MALARTIC		ROUYN-NORANDA		VAL D'OR		AMOS		ABITIBI TÉMISCAMINGUE		PROVINCE DE QUÉBEC	
	ABSOLU	%	ABSOLU	%	ABSOLU	%	ABSOLU	%	ABSOLU	%	ABSOLU	%
Population												
1986	4 474	--	26 189	--	22 252	--	13 502	--	150 302	--	6 532 461	--
1991	4 326	-3,3 %	28 958	10,6 %	23 842	7,2 %	13 783	2,1 %	155 445	3,4 %	6 895 963	5,6 %
1996	4 154	-4,0 %	30 936	6,8 %	24 479	2,7 %	13 632	-1,1 %	156 000	0,4 %	7 138 795	3,5 %
2001	3 704	-10,8 %	39 621	28,1 %	31 430	28,4 %	13 044	-4,3 %	148 934	-4,3 %	7 237 479	1,4 %
2006	3 604	-1,7 %	39 924	0,8 %	31 123	-1,0 %	12 584	-3,5 %	144 835	-2,8 %	7 546 131	4,3 %
Âge Moyen												
1996	35,2		34,9		34,8		34,0		N.D.		36,3	
2001	38,8		38,5		39,1		38,0		37,0		38,8	
2006	41,5		40,7		41,0		41,0		39,3		41,0	

Source : Statistiques Canada pour Malartic, Rouyn-Noranda, Amos et Val-d'Or; Observatoire de l'Abitibi Témiscamingue pour les données de l'Abitibi Témiscamingue

Comme nous le verrons maintenant, un moins grand dynamisme économique n'est certes pas étranger à ce profil démographique de la communauté de Malartic.

1.2.2 SITUATION DE L'EMPLOI

Le taux d'activité des résidents de Malartic, c'est-à-dire la proportion des personnes en âge de travailler qui sont actives sur le marché du travail, est bien inférieure à celui des municipalités voisines ou de l'ensemble du Québec (voir tableau qui suit). Ce taux est pratiquement 10 % plus bas que celui observé dans nos zones de comparaison. En d'autres mots, le nombre de personnes qui sont en chômage ou qui sont hors du marché du travail atteint près de 45 % à Malartic contre près de 33 % ailleurs au Québec ou en Abitibi. En somme, le taux d'inactivité est 36 % supérieur à Malartic (45 % sur 33 %), ce qui est considérable comme écart.

Le taux de chômage des résidents de Malartic a certes diminué considérablement depuis 2001 (voir tableau qui suit). Par contre, cette amélioration est trompeuse car la proportion des gens qui sont sur le marché du travail à diminuer sur cette même période. L'amélioration du taux de chômage cache un problème plus aigu de retrait ou de découragement des travailleurs.

La communauté de Malartic vit une situation plus difficile sur le plan du marché du travail

TABLEAU 5 – PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'EMPLOI

(Pour Malartic, Rouyn-Noranda, Val d'Or, Amos, Abitibi-Témiscamingue et l'ensemble du Québec, en 1991, 1996, 2001 et 2006)

	MALARTIC	ROUYN-NORANDA	VAL D'OR	AMOS	ABITIBI TÉMISCAMINGUE	PROVINCE DE QUÉBEC
Taux d'activité						
1991	54,5%	67,4%	66,9%	69,1 %	60,6%	65,4%
1996	56,6%	63,1%	65,0%	62,7%	61,1%	62,3%
2001	55,5%	62,0%	64,4%	63,0%	61,6%	64,2%
2006	55,1 %	63,7 %	64,9 %	66,4%	64,0%	64,9 %
Taux de chômage						
1991	18,2%	14,3%	16,8%	13,8%	13,5%	12,1%
1996	18,5%	12,7%	11,2%	11,6%	11,3%	11,8%
2001	14,5%	12,0%	14,3%	13,0%	12,3%	8,2%
2006	8,6 %	8,5 %	7,0 %	12,0%	9,1%	7,0 %

Source : Statistique Canada

La fermeture de la scierie de Domtar à Malartic en février 2006, usine qui employait près d'une centaine de personnes de la localité, n'aide pas cette situation. Sans compter les emplois perdus dans le secteur du commerce de détail au cours des derniers mois (par exemple, Tigre géant, Tim Hortons, Intermarché). Même si la situation au niveau du taux de chômage s'est améliorée tout récemment, la situation plus globale du marché du travail reste tout de même plus difficile que dans le reste de la région.

Et la situation ne s'est guère améliorée récemment

Ces renseignements sur le marché du travail laissent à penser que la proportion de prestataires à l'aide financière de dernier recours dans la communauté de Malartic y est plus élevée. Nous n'avons pas obtenu les données spécifiques pour cette communauté, mais on peut extrapoler que ce taux se rapproche de celui d'Amos (2,02 %) compte tenu du plus faible taux d'activité de Malartic. Ce pourcentage, bien que bas, resterait bien supérieur à celui de l'ensemble du Québec ou de l'Abitibi.

TABLEAU 6 – NOMBRE DE PRESTATAIRES À L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

(Pour Rouyn-Noranda, Val d'Or et Amos, Abitibi-Témiscamingue et l'ensemble du Québec, en 2007)

ROUYN-NORANDA		VAL D'OR		AMOS		ABITIBI TÉMISCAMINGUE		PROVINCE DE QUÉBEC	
Nombre	% pop totale*	Nombre	% pop totale*	Nombre	% pop totale*	Nombre	% pop totale*	Nombre	% pop totale*
239	0,96%	241	1,23%	156	2,02	913	1,01	37 000	0,78 %

*Note : Calculé à partir de la population de 20-64 ans de 2006; Les chiffres de Malartic ne sont pas disponibles
Sources : Statistique Canada et Emploi Québec

1.2.3 SITUATION FINANCIÈRE DE LA POPULATION

Cette situation plus difficile en matière d'emploi se traduit par des revenus moindres pour la population de Malartic. Par ricochet, la valeur des logements y est également plus faible.

La communauté de Malartic affiche des revenus moindres et la valeur des logements en recul prononcé

Malgré une hausse importante entre 1996 et 2001⁶, le revenu moyen des résidents de Malartic se révèle inférieur à celui observé dans l'ensemble du Québec ou dans les municipalités avoisinantes. Cette situation est d'ailleurs captée par divers indices gouvernementaux de richesse⁷. Par ailleurs, on remarque que la valeur moyenne des logements est très inférieure dans la localité de Malartic et qu'elle affiche le plus fort recul sur la période de données disponibles.

TABLEAU 7 – INDICATEURS DE REVENUS ET VALEUR DES LOGEMENTS

(Pour Malartic, Rouyn-Noranda, Val d'Or, Amos, Abitibi Témiscamingue et l'ensemble du Québec, en 1996, 2001 et 2006)

	MALARTIC	ROUYN-NORANDA	VAL D'OR	AMOS	ABITIBI TÉMISCAMINGUE	PROVINCE DE QUÉBEC
Revenu moyen en \$						
1996	20 427	23 919	24 180	22 411	25 094	28 436
2001	27 966	29 325	28 872	27 384	27 854	29 385
2006	Non disponible au moment de la rédaction du rapport					
Valeur moyenne des logements en \$						
1996	75 374	97 442	94 246	82 204	76 847	103 179
2001	63 938	95 683	92 981	84 926	79 921	110 668
2006	Non disponible au moment de la rédaction du rapport					

Note : Le revenu moyen est calculé à partir de tous les revenus, incluant ceux des travailleurs qui ne sont pas à temps plein

Source : Statistiques Canada

1.2.4 L'IMPORTANCE RELATIVE DU PROJET CANADIAN MALARTIC

A priori, tout type de projet qui a des répercussions économiques favorables aura des effets positifs pour la communauté de Malartic. En effet, cette dernière est dans une situation de sous emploi et les revenus y sont moindres que dans les territoires limitrophes ou ailleurs au Québec. Par ailleurs, il est aussi manifeste que le projet Canadian Malartic constitue un projet

⁶ Les données 2006 n'étaient pas encore accessibles au moment de la rédaction de ce rapport.

⁷ Par exemple, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec a développé un indice de « défavorisation » par école. L'école primaire de Malartic est cotée 10 en 2006-07 selon cet indice, soit le niveau de « défavorisation » socio-économique le plus élevé qui existe.

d'envergure pour ce territoire, autant lors de sa phase de construction que pour sa phase d'exploitation.

L'investissement nécessaire à la **construction et l'aménagement du site** était estimé à 687 millions de dollars. Ce montant se limite aux travaux de chantier et exclut les dépenses d'exploration, de même que les dépenses d'exploitation et de restauration. Or, un tel investissement constituerait le plus important chantier de construction réalisé dans la région de l'Abitibi depuis au moins deux décennies (voir tableau). Ce projet se classerait même parmi les principaux chantiers industriels de l'ensemble du Québec.

Le projet Canadian Malartic : Le plus important chantier des deux dernières décennies en Abitibi

TABLEAU 8 – PRINCIPAUX PROJETS - CONSTRUCTION

(1990 – 2007; en Abitibi-Témiscamingue⁸)

#	LOCALISATION	PROPRIÉTAIRE	VALEUR EN M\$	STATUT DU PROJET
1	Malartic	Osisko Exploration	687	À venir
2	Kattiniq	Xsrata - Falconbridge	486	Complété
3	Louvicourt	Les Ressources Aur	319	Complété
4	Preissac	Agnico-Eagle (Division La Ronde)	277	Complété
5	Lebel-sur-Quévillon	Domtar	270	Complété
6	Preissac	Agnico-Eagle La Ronde II	210	En cours
7	Val d'Or	Agnico-Eagle - Mine Goldex	180	En cours
8	Matagami	Xstrata, div. Cuivre	162	En cours
9	Notre-Dame-du-Nord	Hydro-Québec	145	Complété
10	Amos	Temlam	130	Complété

Source : Commission de la construction du Québec

Avec plus de 350 employés directs, sans compter les emplois indirects soutenus chez les fournisseurs en biens et services, **l'exploitation** du gisement de Canadian Malartic placerait Osisko parmi les plus importants employeurs privés de la région. Osisko se retrouverait ainsi parmi les six principaux employeurs non institutionnels des municipalités de Rouyn-Noranda, Malartic et Val d'Or, juste derrière Mines Richmond et Xstrata Copper, une position qu'elle partagerait avec la Mine Sigma. Le tableau suivant présente un aperçu des principaux employeurs de la région.

Et potentiellement l'un des plus grands employeurs privés de la région

⁸ La région de placement Abitibi-Témiscamingue est telle que définie dans le Règlement sur l'embauche et la mobilité dans l'industrie de la construction. Elle regroupe la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que quelques localités de la région administrative du Nord-du-Québec, comme Lebel-sur-Quévillon, Kattiniq, Matagami et Waswanipi.

TABLEAU 9 – PRINCIPAUX EMPLOYEURS RÉGIONAUX
(Pour les localités de Malartic, Rouyn-Noranda et Val d'Or, en 2007)

EMPLOYEUR	NOMBRE D'EMPLOYÉS	TYPE
Centre de Santé et de Services Sociaux de la Vallée-de-l'Or	1000 et plus	Institutionnel
Commission Scolaire de l'Or-et-des-Bois	1000 et plus	Institutionnel
Hydro-Québec, Direction régionale La Grande Rivière	1000 et plus	Institutionnel
Mines Richmond inc.	500 à 999	Privé
UQAT (Université du Québec)	500 à 999	Institutionnel
Xstrata Copper	500 à 999	Privé
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	200 à 499	Institutionnel
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	200 à 499	Institutionnel
Century Mining Corporation – Mine Sigma	200 à 499	Privé
Distribution J.C. inc.	200 à 499	Privé
Sobeys	200 à 499	Privé
Télébec S.E.C.	200 à 499	Privé
Ville de Rouyn-Noranda	200 à 499	Institutionnel

Source : Emploi Québec

Les prochaines sections cherchent à mesurer avec plus de précision l'envergure et la nature des retombées économiques générées par le projet Canadian Malartic.

2. LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION

L'objectif de cette deuxième section est d'évaluer les retombées économiques directes et indirectes des dépenses d'exploration et d'analyse prévues dans le cadre du projet Canadian Malartic. Il s'agit, dans un premier temps, de mieux saisir la nature et l'envergure des dépenses réalisées, puis, dans un deuxième temps, de cerner les retombées économiques qui en découlent pour le Québec. Enfin, la part des emplois directs soutenus en région sera estimée.

2.1 LE BUDGET D'EXPLORATION DU PROJET CANADIAN MALARTIC

La réalisation de la phase d'exploration et d'analyse du projet Canadian Malartic impliquera des travaux de divers types. Les principaux types de travaux sont les suivants :

- du forage;
- des prélèvements et analyses;
- des études de faisabilité, environnementales et économiques.

2.1.1 LE BUDGET GLOBAL ET SA RÉPARTITION DANS LE TEMPS

Selon les données fournies par Osisko, les activités d'exploration du projet aurifère Canadian Malartic représenteraient un investissement total évalué à 184,4 millions de dollars. Ce montant est basé sur les données du projet en date de mars 2008. Le budget d'exploration et d'analyse peut être décomposé en deux grands blocs :

Deux grands blocs de travaux d'exploration

- **Les dépenses d'exploration « préexploitation »**, soit les activités reliées à l'évaluation des caractéristiques et du potentiel du gisement principal du projet Canadian Malartic. Les résultats de ces activités sont évidemment clés pour déterminer la viabilité économique du projet. Ces travaux d'exploration représentent un investissement total de 54,4 millions de dollars. Le programme de forage du projet Canadian Malartic constitue l'un des plus significatifs jamais réalisés au Québec. En date de mars 2008, plus de 210 000 mètres et 900 sondages avaient été forés. Quelques 54 000 mètres du programme de forage étaient encore à venir pour finaliser l'étape des analyses. Ce bloc de dépenses se serait ainsi étalé sur une période d'un peu plus de trois ans, soit entre 2005 et 2008.
- **Les dépenses d'exploration « en mode continu »**, soit les travaux annuels d'exploration planifiés à compter du début des travaux de construction et ce jusqu'à la fin de la période d'exploitation. Ces travaux d'exploration en continu correspondent en quelque sorte aux investissements en R&D d'Osisko. Ils sont souhaitables car ils peuvent allonger la durée de la période d'exploitation, voire accroître le niveau annuel de traitement des minéraux. Ces travaux représenteraient des investissements annuels évalués à 10,0 millions de

2. Les retombées des activités d'exploration ...

dollars et se dérouleraient sur une période minimale de 13 ans (soit de 2008 à 2020). L'investissement total s'élèverait ainsi à 130,0 millions de dollars.

2.1.2 Les principales composantes de dépenses

Les coûts d'exploration et d'analyse comprennent plusieurs composantes de dépenses. Le tableau qui suit présente les grands types de dépenses. Les trois principales composantes correspondent aux activités de forage (58% du total), les frais de coordination et de gestion (14 %) et les analyses géologiques (10 %).

Des dépenses majeures en forage

TABLEAU 10 – RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES D'EXPLORATION ET D'ANALYSE*

	DÉPENSES PRÉEXPLOITATION (M\$ - 2005-2008)	EN COURS D'EXPLOITATION (M\$ - 2008-2020)	DÉPENSES TOTALES (M\$)
Forage	19,6	86,6	106,2
Géologie	3,4	14,9	18,3
Échantillonnage	2,2	9,5	11,7
Analyses	2,0	9,0	11,0
Frais d'administration	0,8	3,7	4,5
Géophysique	0,5	2,2	2,7
Sondage	0,3	1,5	1,8
« Line Cutting »	0,3	1,3	1,6
Calcul des ressources	0,2	1,0	1,2
Gestion et coordination**	24,9	--	24,9
Total des investissements	54,4	130,0	184,4

* Excluant coûts de financement

** Pour les années 2008 à 2020, les dépenses de gestion et de coordination ont toutes été imputées à l'exploitation

Source : Données de mars 2008 fournies par Osisko

Note : L'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus.

2.1.3 LA LOCALISATION DES DÉPENSES D'EXPLORATION

La quasi-totalité de ces dépenses profiteront non seulement à des entreprises du Québec, mais en très forte proportion à des fournisseurs établis dans la région immédiate du projet. Osisko a en effet imparti ces travaux à des firmes spécialisées. Or, il est dans ce cas assez facile de déterminer où seront localisés les bénéficiaires de ces dépenses puisqu'une bonne partie des investissements avaient été réalisés au moment de la préparation de ce rapport. Les activités de forage et les travaux d'analyse géologique ont ainsi été confiés à des firmes de la région immédiate. De plus, plusieurs des autres dépenses profitent directement à des fournisseurs établis dans les localités près du site du projet.

Des dépenses réalisées essentiellement au Québec

**TABLEAU 11 – RÉPARTITION DES DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ANALYSE
TOTALES RÉALISÉES AU QUÉBEC***

	DÉPENSES TOTALES PRÉVUES (M\$)	DÉPENSES TOTALES AU QUÉBEC (M\$)	PART DES DÉPENSES TOTALES RÉALISÉES AU QUÉBEC
Total	184,4	170,2	92,0 %

Source : Estimation SECOR à partir des données de mars 2008 fournies par Osisko

Les dépenses réalisées au Québec atteindraient dès lors plus de 92 % du montant total prévu pour cette phase, soit 170,2 millions de dollars sur le total de 184,4 millions de dollars. Les seuls items qui échapperaient au Québec seraient la location de certains équipements très spécialisés et certaines fournitures non fabriquées au Québec. Le bloc préexploitation équivaldrait à des dépenses de 51,7 millions de dollars au Québec et le bloc en continu, un montant de 118,5 millions de dollars.

2.2 L'ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Les retombées économiques découlant des activités d'exploration et d'analyse ont d'abord été mesurées pour l'ensemble du Québec. La mesure présentée demeure conservatrice car elle se limite aux effets directs et indirects des dépenses envisagées. Ces retombées sont successivement présentées en termes de valeur ajoutée au Québec, d'emplois et de recettes fiscales. Puis, dans un dernier temps, les impacts régionaux en termes d'emplois sont estimés.

2.2.1 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TOTALES

Les retombées économiques totales au Québec découlant des dépenses d'exploration et d'analyse sont estimées à 147,7 millions de dollars. Le tableau 12 donne la répartition des retombées directes et indirectes sur la valeur ajoutée et sur l'emploi.

**TABLEAU 12 – IMPACTS ÉCONOMIQUES ASSOCIÉS AUX TRAVAUX D'EXPLORATION ET
D'ANALYSE DU PROJET AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC**

CATÉGORIES	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS
Valeur ajoutée aux prix de base (M\$)	94,9	52,8	147,7
Salaires et traitements avant impôts (M\$)	63,2	30,1	93,3
Autres revenus avant impôts (M\$)	31,7	22,7	54,4
Main-d'œuvre (personnes-années)	385,7	544,7	930,5

Source: Estimations à partir de simulations de l'Institut de la statistique du Québec

Note : L'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus

Une valeur ajoutée totale de 147,7 millions \$ pour la phase d'exploration et d'analyse

2. Les retombées des activités d'exploration ...

Et 930,5 emplois directs et indirects soutenus au total

Le projet contribuerait ainsi à accroître les revenus récurrents des agents économiques québécois, ou la valeur ajoutée réalisée au Québec, de 147,7 millions de dollars⁹. Les salaires avant impôts représenteraient 63 % de cette valeur ajoutée, ou près de 93,3 millions de dollars. Par ailleurs, l'activité générée supporterait l'équivalent de 930,5 personnes-années au total. Ces emplois seraient constitués des 385,7 emplois directs, auxquels s'ajoutent 544,7 emplois indirects auprès d'une série de fournisseurs. À noter qu'il s'agit en général d'emplois très bien rémunérés car le salaire moyen des emplois directs atteindrait près de 79 889 \$, soit 2,0 fois le revenu moyen des travailleurs de la MRC de la Vallée de l'Or (dont fait partie Malartic).

2.2.2 L'IMPACT SUR LES RECETTES GOUVERNEMENTALES

Des recettes gouvernementales de 37,4 millions \$ au total

L'exploration du site générerait aussi des recettes gouvernementales de divers types, que ce soit les impôts sur le revenu des travailleurs, les taxes sur le capital, les taxes indirectes... L'ensemble des recettes pour les gouvernements du Québec et du Canada, à la fois fiscales et parafiscales, atteindraient près de 37,4 millions de dollars¹⁰ (tableau 13). Elles se répartissent entre 25,8 millions de dollars au gouvernement du Québec (69 %) et 11,6 millions de dollars au gouvernement fédéral (31 %).

TABLEAU 13 – IMPACTS SUR LES RECETTES GOUVERNEMENTALES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET D'ANALYSE DU PROJET AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

DESCRIPTION ¹	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
	<i>(en milliers de \$)</i>		
Revenus du gouvernement du Québec	18 424,2	7 328,1	25 752,3
Impôts sur salaires et traitements	8 796,2	2 376,8	11 173,0
Taxes de vente	-	253,4	253,4
Taxes spécifiques	-	329,2	329,2
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST)	9 628,0	4 368,7	13 996,7
Revenus du gouvernement du Canada	8 984,3	2 644,1	11 628,4
Impôts sur salaires et traitements	6 557,0	1 362,9	7 919,9
Taxes de vente	-	61,8	61,8
Taxes et droits d'accise	-	236,1	236,1
Parafiscalité (Assurance-emploi)	2 427,3	983,3	3 410,6
Total des deux niveaux	27 408,5	9 972,2	37 380,7

¹ N'inclut pas les impôts fonciers et les impôts sur les profits des entreprises.

Source : Estimations à partir d'une simulation de l'Institut de la statistique du Québec.

Note : L'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus

⁹ Rappelons que les effets induits ne sont pas inclus.

¹⁰ Cette estimation ne comprend pas les impôts fonciers versés à la municipalité ou à la commission scolaire, ni les recettes sur les bénéfices des entreprises.

2.2.3 LES RETOMBÉES SUR LES EMPLOIS RÉGIONAUX

Une très forte proportion des dépenses prévues dans le cadre des activités d'exploration et d'analyse serait réalisée dans la région immédiate du site. Des dépenses totales effectuées au Québec, plus de 85 % aboutiraient chez des fournisseurs de Malartic et de la région de l'Abitibi. Les entreprises de forage sont de la région, les équipements utilisés sont fabriqués en Abitibi, la majeure partie des pièces et leur réparation provient des fournisseurs régionaux, le laboratoire d'analyse est une entreprise abitibienne... En fait, la seule exception à ces dépenses en région concerne l'acquisition de quelques rares fournitures spécialisées, de pièces de rechange du matériel de forage et des frais de gestion ou de coordination d'ensemble.

Dont une forte proportion de retombées en région

Il est également possible de saisir une portion de l'envergure de ces impacts sur la région environnante en s'attardant aux effets sur la main-d'œuvre régionale. La quasi totalité des 385,7 emplois directs seront occupés par des personnes habitant Malartic ou la région environnante. L'équipe de direction et les services corporatifs localisés à Montréal représentent moins de 15 emplois. Par ailleurs, plusieurs des 544,7 emplois indirects seraient accaparés par des entrepreneurs ou des travailleurs de la région. On estime que près des deux tiers des emplois indirects, soit environ 363 personnes-années, proviendraient d'individus résidant à Malartic ou dans la région. Cette proportion s'appuie sur le fait que la filière des travaux d'exploration est très bien développée en Abitibi. La plupart des entreprises spécialisées et leurs fournisseurs clés sont établis dans la région. Cette proportion repose aussi sur le fait qu'Osisko s'engage à générer le plus de retombées économiques possibles pour la région.

Les emplois régionaux représenteraient dès lors plus de 95 % des emplois directs (370 emplois) et 66 % des emplois indirects (363 emplois) pour un grand total de 733 personnes-années en Abitibi. Plus de 78 % des emplois de la phase exploration et analyse seraient donc en région.

3. LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION

Cette section évalue les retombées économiques directes et indirectes associées aux travaux de construction et d'aménagement du site. Comme nous le verrons, les dépenses prévues sont importantes et les retombées seront concentrées pendant la période où dureront les travaux. Comme dans la section précédente, la nature et l'envergure des activités envisagées seront d'abord décrites, puis les retombées québécoises générées, incluant les emplois régionaux, seront mesurées.

3.1 LE BUDGET DE CONSTRUCTION DU PROJET CANADIAN MALARTIC

La réalisation de la phase de construction et d'aménagement du site du projet Canadian Malartic impliquera des travaux majeurs, et ce, de plusieurs types. On retrouvera notamment des travaux de :

Un investissement stimulant divers types de travaux de construction

- Déboisement et terrassement;
- Construction de routes;
- Commande, montage et installation d'équipements spécialisés;
- Érection de bâtiments nécessaires à l'exploitation de la mine;
- Fournitures et installation de l'alimentation et de la distribution électriques;
- Aménagement des bassins et des infrastructures pour traiter les résidus;
- Programme de relocalisation, incluant le déménagement ou la reconstruction de bâtiments et l'aménagement urbain.

3.1.1 LE BUDGET GLOBAL ET SA RÉPARTITION DANS LE TEMPS

Selon les estimations de coûts de mars 2008, les travaux de construction et d'aménagement reliés au projet aurifère Canadian Malartic représenteraient un investissement total évalué à 685,4 millions de dollars. Il s'agit par conséquent d'un chantier majeur. En fait, aucun autre projet de construction n'a atteint une telle envergure en Abitibi depuis au moins 1990. Comme mentionné précédemment, un tel investissement situe aussi le projet Canadian Malartic parmi les très gros chantiers industriels du Québec de la dernière décennie.

Un investissement global évalué à 685,4 M\$ pour la construction des installations et l'aménagement du site

Si toutes les étapes réglementaires sont franchies avec succès et dans les délais prévus, les travaux de construction s'échelonnent sur une période d'environ trois ans. Les premiers travaux pourraient débuter aussi tôt qu'en 2008, mais l'intensité serait maximale en 2009 et le tout se terminerait en 2010. À noter que certains des équipements sujets à une forte

3. Les retombées des activités de construction ...

demande, et donc des délais de livraison importants, ont été commandés en 2007. Ces commandes illustrent la volonté d'Osisko de procéder rapidement une fois toutes les approbations reçues et par le fait même d'éviter tout retard dans l'échéancier de mise en service des installations.

3.1.2 LES PRINCIPALES COMPOSANTES DE DÉPENSES

Le coût de construction et d'aménagement du site comprend quatre grandes composantes, soit le coût de construction des installations minières (498,5 millions de dollars ou 73%), le coût du programme de relocalisation des bâtiments (80,8 millions ou 12%), le coût de construction de la ligne électrique (18,7 millions ou 3%), les frais de gestion et de coordination (24,9 millions ou 4%) et celui des frais indirects (62,5 millions ou 9 %). Le tableau qui suit présente le sommaire de ces coûts prévus.

Avec la construction des installations minières comme principale composante

TABLEAU 14 – SOMMAIRE DES COÛTS TOTAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION ET À L'AMÉNAGEMENT DU SITE
(2008-2010; en millions de dollars)

ÉTAPES DE LA PHASE DE CONSTRUCTION	TOTAL	EN %
Construction des installations minière	498,5	73 %
Relocalisation	80,8	12 %
Frais indirects	62,5	9 %
Frais de gestion et de coordination	24,9	4 %
Construction de la ligne électrique	18,7	3 %
Total des investissements	685,4	100 %

* Excluant les coûts de financement

Source: Données de mars 2008 fournies par Osisko

3.1.3 LA LOCALISATION DES DÉPENSES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Malgré l'envergure des travaux de construction et d'aménagement prévus, une très forte proportion des dépenses sera réalisée au Québec. Les activités envisagées constituent des travaux « standards » pour lesquels les firmes de services professionnels et les entrepreneurs en construction du Québec sont parfaitement qualifiés. Certaines dépenses relatives à l'achat d'équipements hautement spécialisés, notamment le broyeur, pourront néanmoins être effectuées à l'extérieur du Québec. Le tableau suivant présente les estimations de provenance des fournisseurs selon les divers types d'activités de cette phase.

TABLEAU 15 – RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DU SITE RÉALISÉES AU QUÉBEC
(2008-2010; en millions de dollars)

ÉTAPES DE LA PHASE DE CONSTRUCTION	TOTAL	EN % DES DÉPENSES TOTALES
Construction des installations minière	364,8	53,2%
Relocalisation	80,8	11,8%
Frais indirects	53,2	7,8%
Frais de gestion et de coordination	24,9	3,6%
Construction de la ligne électrique	14,8	2,2%
Total des investissements	540,0	78,8 %

Une très forte proportion des dépenses effectuées au Québec

Source: Estimation SECOR à partir des données de mars 2008 fournies par Osisko
Note : L'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus

Ainsi, ce seront près de 540,0 millions de dollars qui seront dépensés au Québec, soit 78,8% du budget global estimé à 685,4 millions. À noter que si on exclut l'acquisition du broyeur, la part des dépenses réalisée au Québec grimpe à plus de 95 %.

3.2 L'ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

3.2.1 LES PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Pour obtenir l'évaluation des retombées économiques des activités de construction et d'aménagement, il a d'abord fallu décortiquer les diverses composantes de coûts. Pour ce faire, les documents remis par Canadian Malartic et des discussions avec des responsables du projet ont permis d'établir des postulats réalistes. Plus spécifiquement,

- Une portion des dépenses réalisées au Québec a été considérée comme effectuée auprès de distributeurs, donc pas nécessairement fabriquée au Québec;
- Les frais d'acquisition de terrain ont été exclus car ce montant ne correspond pas à une activité économique additionnelle, mais à une compensation. Par contre, en excluant totalement ce poste, les retombées sont légèrement sous-estimées puisqu'une partie de ces frais correspond à des honoraires et services professionnels achetés dans la région (frais de notariat, d'arpentage...);
- La composante des dépenses de main-d'œuvre a été isolée des dépenses en matériel et équipements pour bien saisir la masse salariale versée et le nombre d'emplois directement associés au chantier de construction.

3. Les retombées des activités de construction ...

Une évaluation des impacts directs et indirects seulement

Les retombées économiques ont d'abord été mesurées en considérant l'ensemble du Québec. La mesure présentée est prudente car elle se limite aux effets directs¹¹ et indirects¹². Elle exclut par conséquent les effets induits. Ces retombées sont successivement présentées en termes de valeur ajoutée au Québec, d'emplois et de recettes fiscales.

3.2.2 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TOTALES

Une valeur ajoutée au Québec de 247,6 M \$

Les retombées économiques totales (directes et indirectes) pour le Québec découlant des travaux de construction et d'aménagement du site sont estimées à 247,6 millions de dollars. Le tableau 16 donne la répartition des retombées québécoises en termes de valeur ajoutée et d'emploi. Le détail relatif aux retombées économiques associées aux diverses phases de construction est présenté à l'annexe 3.

TABLEAU 16 – IMPACTS ÉCONOMIQUES TOTAUX ASSOCIÉS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DU SITE CANADIAN MALARTIC POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC
(2008-2010; en millions de dollars)

CATÉGORIES	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS
Valeur ajoutée aux prix de base (M\$)	124,0	123,6	247,6
Salaires et traitements avant impôts (M\$)	81,4	65,2	146,6
Autres revenus avant impôts (M\$)	42,6	58,4	101,0
Main-d'œuvre (personnes-années)	1 082,3	1 632,8	2 715,1

Source : Estimations à partir de simulations de l'Institut de la statistique du Québec

Note : L'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus

Et une masse salariale de près de 146,6 millions \$ au Québec

Les travaux de construction et d'aménagement du projet contribueraient ainsi à accroître les revenus des agents économiques québécois, ou la valeur ajoutée réalisée au Québec, de 247,6 millions de dollars. Les salaires avant impôts représenteraient plus de 59 % de cette valeur ajoutée, ou près de 146,6 millions. Par ailleurs, cette phase du projet soutiendrait 2 715 emplois (en équivalent temps plein), réparti pratiquement également entre les emplois directs

¹¹ Les effets directs correspondent aux retombées découlant directement des dépenses afférentes au projet. Ils sont de deux types : salaires versés aux travailleurs et autres revenus. Dans le premier cas, il s'agit des salaires et traitements versés aux travailleurs du chantier, ainsi qu'au personnel administratif de Canadian Malartic ou de ses mandataires. Dans le second cas, il s'agit des revenus nets des firmes tirés des contrats et sous-contrats de construction octroyés par Canadian Malartic et ses mandataires.

¹² Les effets indirects correspondent aux achats de biens et services réalisés par Canadian Malartic ou ses mandataires. Il s'agit d'achats de biens intermédiaires et de services effectués auprès de fournisseurs et entrant dans le processus de construction et d'aménagement.

3. Les retombées des activités de construction ...

(liés aux mandataires du chantier) et les emplois indirects (auprès des fournisseurs des mandataires du chantier).

3.2.3 L'IMPACT SUR LES RECETTES GOUVERNEMENTALES

Les travaux de la phase construction et aménagement du site généreront aussi des recettes gouvernementales pour les deux niveaux supérieurs de gouvernement. Ces recettes proviendront des impôts sur le revenu des travailleurs, des taxes indirectes sur l'essence, des contributions au fonds de santé du Québec, etc. Le tableau suivant présente l'ensemble des recettes générées selon les prévisions actuelles de coûts du projet.

Des recettes
gouvernementales de plus
de 58,6 millions \$

TABLEAU 17 – IMPACTS TOTAUX SUR LES RECETTES GOUVERNEMENTALES DES COÛTS DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DU PROJET CANADIAN MALARTIC (2008 – 2010)

DESCRIPTION ¹	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
	<i>(en millier de \$)</i>		
Revenus du gouvernement du Québec	22 947,5	18 548,0	41 495,4
Impôts sur salaires et traitements	11 186,1	6 373,7	17 559,8
Taxes de vente	571,0	897,5	1 468,5
Taxes spécifiques	-	1 447,6	1 447,6
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST)	11 190,4	9 829,2	21 019,5
Revenus du gouvernement du Canada	10 097,6	7 063,1	17 160,7
Impôts sur salaires et traitements	8 261,8	3 984,4	12 246,2
Taxes de vente	374,0	114,7	488,7
Taxes et droits d'accise	-	1 004,3	1 004,3
Parafiscalité (Assurance-emploi)	1 461,8	1 959,7	3 421,5
Total des deux niveaux	33 045,1	25 611,0	58 656,1

¹ N'inclut pas les impôts fonciers et les impôts sur les profits des entreprises.

Source : Estimations à partir des simulations de l'Institut de la statistique du Québec.

Note : L'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus

Les recettes gouvernementales totales atteignent ainsi plus de 58,6 millions de dollars. Elles se répartissent entre 41,5 millions de dollars au gouvernement du Québec et 17,2 millions au gouvernement fédéral. Si l'on exclut la parafiscalité, les montants des recettes générées s'élèveront respectivement à 20,5 millions de dollars pour les autorités québécoises et 13,7 millions pour les autorités fédérales. Le détail de l'impact des retombées sur les recettes

gouvernementales pour chacune des grandes étapes de la phase construction est présenté à l'annexe 2.

3.2.4 LES RETOMBÉES SUR LES EMPLOIS RÉGIONAUX

Étant donné le niveau de décomposition des coûts disponibles, il est difficile à cette étape-ci d'estimer avec précision l'ensemble des contrats, biens ou services qui seront achetés en région. Toutefois, en adoptant des hypothèses conservatrices, on peut estimer qu'un peu plus du tiers des dépenses de construction et d'aménagement du site seront réalisés dans l'environnement immédiat du site du projet Canadian Malartic (soit 238,5 millions de dollars ou 34,8%). Si on exclut le coût du broyeur, près de 45 % de la valeur des contrats de cette phase serait accaparé par des fournisseurs localisés en Abitibi. Par ailleurs, il est également possible de saisir l'envergure de ces impacts régionaux en s'attardant aux effets sur la main-d'œuvre régionale du secteur de la construction.

Un impact sur l'embauche régionale qui dépendra de la disponibilité de main-d'œuvre

L'impact du projet Canadian Malartic sur l'embauche de travailleurs du territoire est évidemment conditionné par la disponibilité de main-d'œuvre régionale au moment où se dérouleront les travaux et par les règles de recrutement préconisées par les employeurs potentiels. Or, il importe à cet égard de distinguer entre diverses catégories de travailleurs, les facteurs agissant sur l'offre et la demande variant selon l'occupation ou le métier analysé. Par exemple, pour les fonctions régies par le décret de la construction, les règles stipulent qu'un employeur doit embaucher en priorité les travailleurs qualifiés de la région où se déroulent les travaux. Cependant, ceux ayant le statut d'employé régulier de l'entrepreneur ne sont pas assujettis à ces règles. Le comportement des employeurs et l'évolution des autres travaux sur le territoire constituent, du coup, des variables clés pour la détermination du taux d'embauche régionale des travailleurs de la construction. Quant aux autres travailleurs, ceux non régis par le décret de la construction, le taux de recrutement en région est fonction du type de tâche effectuée et du bassin de main-d'œuvre disponible.

Sommaire des effectifs « construction » requis pour les travaux

En ce qui concerne la main-d'œuvre requise pour la construction et l'aménagement du site, le projet Canadian Malartic nécessitera l'équivalent de 1 540 personnes-années provenant de différentes formations, dont la majorité issue des travailleurs régis par le décret de la construction. Du côté des effectifs de la construction, les métiers les plus représentés seront les opérateurs de pelle mécanique, de machinerie et d'équipements lourds, les mécaniciens de chantier, les tuyauteurs, les électriciens, les chaudronniers, les charpentiers-menuisiers, les ferrailleurs, les monteurs d'acier de structure, les grutiers, les foreurs, les poseurs de systèmes intérieurs et les soudeurs (voir tableau qui suit). À noter que ces nombres représentent le total d'emplois combinés pour les trois années que dureront les travaux. Les effectifs présents

Des effectifs de chantier de 1 540 personnes provenant de divers métiers et occupations

simultanément sur les chantiers de construction seront évidemment moindres. Ainsi au plus fort des travaux, soit à la pointe, il est estimé que près de 800 travailleurs seront requis.

TABLEAU 18 – DEMANDE - RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES DEUX PRINCIPALES ÉTAPES DES TRAVAUX SELON LES MÉTIERS ET OCCUPATIONS
(POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2008-2010)

	TOTAL	EN %
Métiers ou occupations régis par le décret de la construction		72 %
Opérateurs de pelle mécanique, de machinerie et d'équipements lourds, charpentiers, menuisiers, manœuvres (ex. coulée de béton, travaux de pavage)	230	15 %
Mécaniciens de chantier, chaudronniers	230	15 %
Électriciens	215	14 %
Manœuvres : grutiers, foreurs et boute-feux, etc.	185	12 %
Poseurs de systèmes intérieurs, soudeurs	185	12 %
Monteurs d'acier de structure, ferblantiers, ferrailleurs	70	5 %
Fonctions non régies par le décret de la construction		28 %
Professionnels (Ingénieurs, architectes et autres)	335	22 %
Management	90	6 %
Total des travailleurs	1 540	100 %

Source : Données internes, Osisko

Profil de l'offre « construction » régionale

En 2006, la région de l'Abitibi¹³ comptait un bassin potentiel de 2 490 travailleurs qualifiés dans les divers métiers ou occupation de la construction, soit 1,8 %¹⁴ de l'ensemble de travailleurs de la construction actifs au Québec. Ce bassin se compose surtout de charpentiers-menuisiers, d'électriciens, de manœuvres et d'opérateurs d'équipements lourds. Ces quatre catégories comptent pour 55 % de la main-d'œuvre régionale de la construction. Le tableau qui suit présente le taux de disponibilité en novembre 2007 des travailleurs de la construction dans les métiers sollicités par les principales étapes de construction du projet aurifère Canadian Malartic.

¹³ La Commission de la construction du Québec a décomposé l'ensemble du Québec en dix (10) grandes régions. La région de Québec correspond à la grande région administrative de la CCQ qui inclut non seulement les rives Nord et Sud, mais également les régions de Charlevoix et de Chaudière-Appalaches.

¹⁴ Commission de la Construction du Québec

TABLEAU 19 – OFFRE - TAUX DE DISPONIBILITÉ POUR LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE CONSTRUCTION OU OCCUPATIONS SOLLICITÉS PAR LE PROJET CANADIAN MALARTIC

(En novembre 2005, 2006 et 2007; en %)

MÉTIER OU OCCUPATION ¹	EN 2005	EN 2006	EN 2007
Boutefeu	19,05 %	40,48%	28,28 %
Soudeur en tuyauterie	19,61%	58,12%	24,88 %
Chaudronnier	10,16%	38,17%	23,29 %
Manœuvre	25,61%	44,85%	21,25 %
Mécanicien de chantier	25,18%	16,73%	19,22 %
Opérateur d'équipements lourds	23,50%	20,50%	16,92 %
Mécanicien de machines lourdes	22,28%	14,04%	15,79 %
Monteur d'acier de structure	21,56%	17,05%	14,02 %
Électricien	6,02%	18,14%	13,78 %
Opérateur de pelle mécanique	14,60%	11,71%	11,14 %
Grutier	15,41%	14,65%	10,68 %
Poseur de systèmes intérieurs	5,06%	4,10%	10,52 %
Ferrailleur	9,93%	19,37%	7,29 %
Tuyauteur	5,70%	13,91%	7,52 %
Charpentier-menuisier	6,16%	5,80%	5,46 %
Ferblantier	4,19%	12,29%	4,00 %

¹ N'inclut pas l'ensemble des métiers ou occupations de la construction et se concentre sur les principaux métiers sollicités par le projet.

Source : Données provenant de la Commission de la Construction du Québec

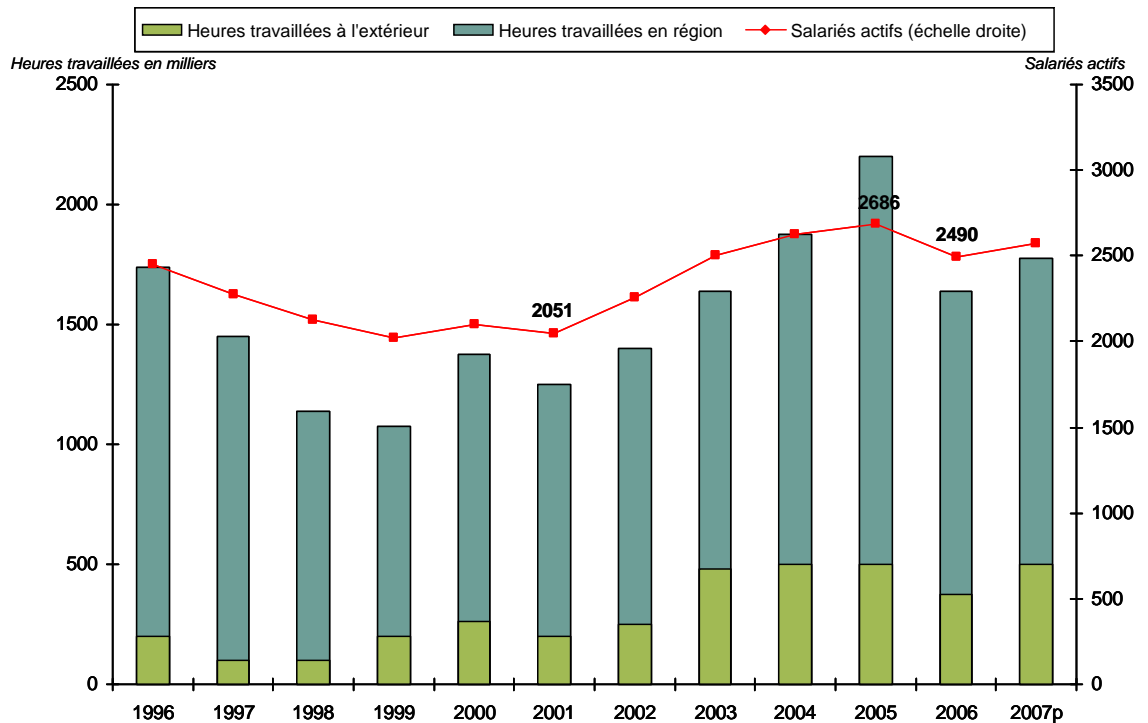
Il est ici possible de constater que des métiers comme ferblantier ou charpentier-menuisier sont très proches du plein emploi (par exemple, seulement 4,0 et 5,5 % de disponibilité en novembre 2007). Par contre, on note la bonne disponibilité de plusieurs autres métiers tels que les chaudronniers, les soudeurs, les boutefeux, les mécaniciens de chantier. Évidemment, la disponibilité de travailleurs régionaux pour le projet Canadian Malartic dépend de la « concurrence » qui proviendra des autres chantiers de construction en Abitibi, ou plus globalement au Québec. Il est donc utile de voir comment la disponibilité des divers métiers ou occupations a évolué ces dernières années en fonction des différents chantiers en cours.

Quelques métiers pourraient néanmoins poser des problèmes de recrutement en région

Le schéma qui suit présente l'évolution du nombre de salariés de la région de l'Abitibi actifs dans le secteur de la construction en distinguant selon que ces salariés travaillaient sur des chantiers de l'Abitibi ou d'ailleurs au Québec. De 2001 à 2005, on remarque que le nombre

de salariés de la région actifs dans le secteur de la construction a monté continuellement et a ainsi atteint un pic à 2 686 en 2005. Lors de cette dernière année, le nombre d'heures travaillées par les travailleurs de l'Abitibi atteignait également un sommet, soit 2,02 millions d'heures.

GRAPHIQUE 1 – ACTIVITÉ DES SALARIÉS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (1996 – 2007P)



Source : CCQ

Les travailleurs de la construction de l'Abitibi sont très présents sur des chantiers hors de la région

Plusieurs chantiers régionaux d'envergure ont généré du travail au cours de la période 2001-2005. Parmi les principaux on peut mentionner le barrage Rapide-des-Quinze, les centrales électriques Rapide-Deux et Rapide-Sept, l'usine de poutres LVL, ainsi que de nombreux sites miniers qui se sont achevés en 2005. Par contre, la hausse s'explique aussi par le fait qu'une très forte proportion des travailleurs de la construction de l'Abitibi sont allés travailler sur des chantiers hors de la région. Au cours des années 2003, 2004 et 2005, plus de 20 % des heures travaillées par les résidents de l'Abitibi étaient réalisées hors de la région. Cette proportion a même augmenté à près de 25 % en 2006 et 2007 dans la foulée du ralentissement des travaux en région. Plusieurs des salariés de l'Abitibi se sont retrouvés ces dernières années sur des chantiers importants de l'extérieur de la région, particulièrement ceux de la Baie-James.

Disponibilité régionale pour le projet Canadian Malartic

Le projet Canadian Malartic ne devrait pas exercer trop de pression sur le bassin de main-d'œuvre de la région puisque sa pointe arrivera à un moment où plusieurs des chantiers régionaux actuels seront terminés ou en phase terminale. En effet, plusieurs projets de construction d'envergure devraient cesser au cours des prochains mois de 2008, ce qui permettra de libérer des travailleurs pour les travaux de construction de Canadian Malartic. Ainsi, on peut noter que le projet de Mine Goldex à Val d'Or devrait se terminer en février 2008, la construction de bâtiments miniers pour Xstrata, fin août 2008 et celui de la mine Lapa, en décembre 2008. Or, les travaux relatifs au projet Canadian Malartic ne deviendront véritablement intensifs qu'en 2009. Le niveau d'activité en région devrait par le fait même correspondre à celui observé en 2006 et en 2007. Par contre, le projet d'Osisko pourrait être en compétition quant à l'attrait de travailleurs régionaux avec les nouveaux chantiers de la Baie-James. La proportion de travailleurs de l'Abitibi pourrait dès lors être un peu plus bas en raison du pouvoir d'attraction de ces grands chantiers.

Un taux d'embauche régionale global estimé à 76 % pour les emplois de la construction

Pour les fins du calcul des retombées régionales, nous avons adopté une approche conservatrice en supposant que la dynamique d'emploi sera semblable à celle de 2005, mais que l'attrait des chantiers hors Abitibi se rapprochera de la situation de 2007. Une telle approche tend à réduire la part de travailleurs régionaux pour le chantier d'Osisko. Par contre, un tel scénario implique néanmoins que les travailleurs de la région occuperont la majorité des emplois disponibles. Les effectifs du secteur de la construction de la région de l'Abitibi représenteraient ainsi environ 76 % des effectifs totaux, ou l'équivalent de 1 172 emplois au total (voir tableau qui suit).

**TABLEAU 20 – RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION
SELON LEUR PROVENANCE**

(POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ET EN RÉGION, EN %, 2008-2010)

	ABITIBI	QUÉBEC	TOTAL	% EN ABITIBI DU TOTAL
Professionnels (Ingénieurs, architectes et autres) – <i>Non régis par le décret de la construction</i>	315	20	335	94 %
Opérateurs de pelle mécanique, de machinerie et d'équipements lourds, charpentiers, menuisiers, manœuvres (ex. coulée de béton, travaux de pavage)	140	90	230	61 %
Mécaniciens de chantier, chaudronniers	170	60	230	74 %
Électriciens	155	60	215	72 %
Manœuvres : grutiers, foreurs et boute-feux, etc.	175	10	185	95 %
Poseurs de systèmes intérieurs, soudeurs	135	50	185	73 %
Monteurs d'acier de structure, ferblantiers, ferrailleurs	35	35	70	50 %
Management	47	43	90	52 %
Total des travailleurs	1 172	368	1 540	76%

Source : Estimation SECOR à partir de données d'Osisko

Note : l'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus

Toutefois, il importe de mentionner que le marché du travail de la construction peut s'ajuster rapidement. Cet ajustement peut se manifester de trois façons : 1) par un retour de travailleurs inactifs dans les métiers de la construction, 2) par le retour dans la région abitibienne de travailleurs expatriés et 3) par une entrée de nouveaux apprentis. Ainsi, il est raisonnable de supposer que les parts occupés par des travailleurs régionaux pourraient être plus élevés. Ce scénario est d'autant plus possible qu'Osisko entend utiliser divers moyens pour accroître l'attractivité de son chantier pour les travailleurs régionaux de la construction. Par ailleurs, la présence de travailleurs provenant de l'extérieur de l'Abitibi ne constitue pas une perte totale pour la région. Au contraire, ces personnes vont dépenser sur place pour se loger, se nourrir et se divertir. Les montants ainsi dépensés en région sont significatifs. La dernière section évalue ces retombées pour la communauté de Malartic et les territoires limitrophes.

Un taux d'embauche
régional conservateur

4. LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Cette section se concentre sur les activités d'exploitation des installations minières et leurs retombées économiques. Comme dans les sections précédentes, on aborde successivement la nature et l'envergure des dépenses réalisées, la mesure des retombées québécoises et les répercussions sur l'emploi régional.

4.1 LE BUDGET D'EXPLOITATION DU PROJET CANADIAN MALARTIC

4.1.1 LE BUDGET GLOBAL ET SA RÉPARTITION DANS LE TEMPS

Les activités d'exploitation prévues dans le cadre du projet Canadian Malartic se révèlent majeures en raison du type de procédé utilisé et du contexte d'exploitation à haut tonnage. Il s'agit à cet égard d'une première au Québec pour un gisement aurifère. À ce stade, Osisko prévoit une exploitation qui s'étalerait sur 14 ans, soit de 2010 à la fin de 2023. Par contre, cette période d'activités pourrait être appelée à se prolonger si l'exploration sur les territoires limitrophes porte fruit. Dans le cadre du calcul des retombées économiques, la période plus conservatrice de treize ans est utilisée.

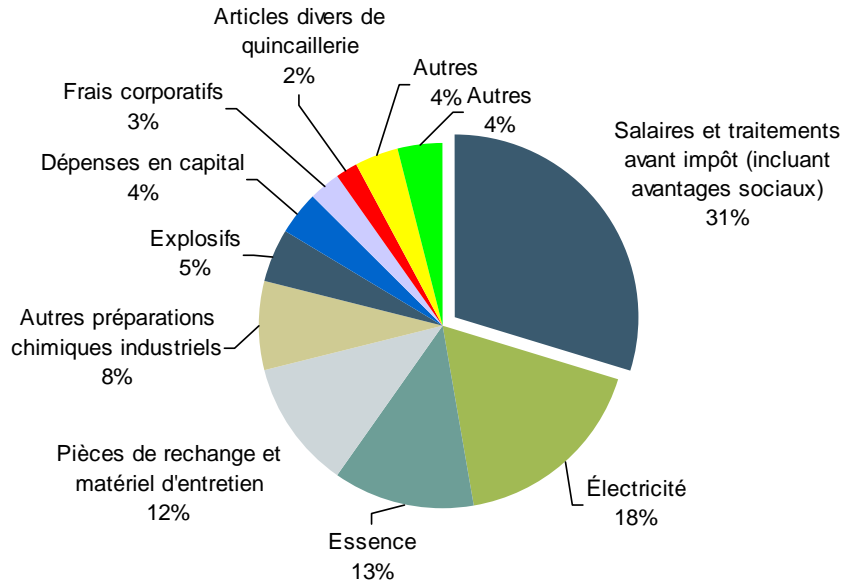
Les installations sont conçues pour fonctionner de façon continue (24 heures, 365 jours). Selon les données de mars 2008, le budget annuel d'exploitation s'élèverait à 165,2 millions de dollars. Ce montant va croître dans le temps en fonction de la hausse des coûts et de l'inflation. Il va aussi varier d'une année à l'autre en fonction des travaux de réparation et de remplacement. Pour les fins du présent exercice, le budget envisagé pour 2007 est utilisé comme base pour toute la période d'exploitation. En somme, il s'agit d'une évaluation des retombées économiques en dollars constants de 2007 et pour des opérations normales. Notre mesure est ainsi un peu plus conservatrice que le cours prévisible des coûts.

Des frais annuels de fonctionnement de 165,2 millions \$

4.1.2 LES PRINCIPALES COMPOSANTES DE DÉPENSES

Le schéma qui suit présente la répartition des coûts prévus pour la phase exploitation du projet. On ne sera pas surpris de constater que le principal poste budgétaire concerne les frais de personnel, soit 30 % des dépenses totales. Les autres grandes composantes de coûts sont l'énergie, l'entretien, la réparation d'équipements et les préparations chimiques industrielles. Ces grands blocs accaparent ensemble près de 80 % des coûts totaux annuels prévus.

GRAPHIQUE 2 – RÉPARTITION DES COÛTS D'EXPLOITATION ANNUELS
(EN % DU TOTAL DES COÛTS)



Source : Données internes, Osisko

4.1.3 LA LOCALISATION DES DÉPENSES DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Dont 86 % dépensées au Québec

La quasi-totalité de ces dépenses auront lieu auprès de fournisseurs du Québec. À part certaines préparations chimiques et certains équipements spécifiques, Osisko pourra trouver au Québec tous les produits et services nécessaires à l'exploitation de ses installations. On estime ainsi 86 % des dépenses, soit 142,1 millions de dollars, seront effectués en sol québécois. Comme pour les estimations précédentes, il s'agit d'une évaluation conservatrice qui suppose qu'aucun fournisseur du Québec ne saisira l'occasion pour offrir de nouveaux produits recherchés par Osisko.

4.2 L'ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Comme pour les retombées économiques découlant des phases d'exploration et de construction, celles associées aux activités d'exploitation ont d'abord été mesurées en considérant l'ensemble du Québec. La mesure indiquée demeure prudente, car elle se limite aux effets directs et indirects.

4.2.1 LES PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Pour obtenir l'évaluation des retombées économiques des activités d'exploitation, il a d'abord fallu décortiquer les diverses composantes de coûts. Par contre, étant donné le type et la nature des dépenses concernées, peu d'hypothèses ont dû être posées. Parmi les éléments à mentionner, on doit noter que :

- Les impôts fonciers ont été exclus des données fournies à l'ISQ pour le calcul des retombées. Par contre, cette dépense correspond à la catégorie des « Autres revenus bruts » de l'ISQ.
- Toutes les autres dépenses ont été postulées comme étant réalisées au Québec, sauf une portion des dépenses en préparation chimique industriel, des frais de quincaillerie et des pièces de rechange d'équipements.

Les données de coûts de Canadian Malartic combinées aux postulats précédents ont permis de construire un « vecteur de dépenses » aux fins du calcul des retombées économiques au Québec. Ce vecteur de dépenses s'élevait à 165,2 millions de dollars. Ce vecteur de dépenses a ensuite été fourni à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) aux fins d'évaluation des retombées. Les résultats de cette simulation par l'ISQ sont présentés à l'annexe 4.

4.2.2 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TOTALES

Selon les données actuelles d'Osisko, il est anticipé que l'exploitation des installations minières exigera l'embauche directe de 392 personnes (en excluant les emplois provenant des fournisseurs de biens et services). Le tableau qui suit présente les principales catégories d'emplois qui seront sollicitées pour assurer le fonctionnement des installations.

Exigeant l'embauche de 392 personnes par années pour les fins d'exploitation du gisement

**TABLEAU 21 – RÉPARTITION DES EMPLOIS* PRÉVUS
POUR L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS MINIÈRES
(EN NOMBRE ANNUEL ET ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)**

TYPE D'EMPLOI	TOTAL
Opération de traitement	105
Opération d'extraction	100
Maintenance	75
Administration et services	45
Services techniques	47
Équipe de direction	20
Total	392

* Équivalent temps plein

Source : Données internes de mars 2008 provenant d'Osisko

4. Les retombées des activités d'exploitation ...

Les retombées économiques annuelles totales au Québec découlant des dépenses de fonctionnement sont estimées à 96,1 millions de dollars (voir tableau qui suit). En plus des 391,9 emplois directs dans les installations minières, le projet Canadian Malartic soutiendrait 501,9 emplois par année chez des fournisseurs du Québec pour un grand total de 893,8 emplois (sans compter les effets induits).

Et un grand total de 893,8 emplois en incluant ceux chez les fournisseurs québécois

**TABLEAU 22 – IMPACTS ÉCONOMIQUES ANNUELS ASSOCIÉS
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS CANADIAN MALARTIC
POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC**

(en millions de \$, annuels)

CATÉGORIES	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS
Valeur ajoutée aux prix de base (M\$)	41,9	54,3	96,1
Salaires et traitements avant impôts (M\$)	26,9	20,3	47,3
Autres revenus avant impôts (M\$)	14,9	33,9	48,9
Main-d'œuvre (personnes-années)	391,9	501,9	893,8

Source: Estimations à partir de simulations de l'Institut de la statistique du Québec.

Note : L'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus

Une valeur ajoutée annuelle de 96,1 M \$

Un salaire moyen versé de 68 622 \$, soit 1,7 fois le revenu moyen des travailleurs de la région immédiate

Les salaires avant impôts représenteraient 49,2 % de la valeur ajoutée générée au Québec, ou près de 47,3 millions de dollars. À noter que le salaire moyen des emplois directs est également fort respectable puisqu'il atteindrait 68 622\$, soit 1,7 fois le revenu moyen des travailleurs de la MRC de la Vallée de l'Or.

4.2.3 L'IMPACT SUR LES RECETTES GOUVERNEMENTALES ET LES IMPÔTS FONCIERS

L'exploitation des installations générerait aussi des recettes gouvernementales annuelles, incluant des impôts fonciers pour la communauté de Malartic. L'ensemble des recettes pour les gouvernements du Québec et du Canada, à la fois fiscales et parafiscales, atteindraient près de 61,9 millions de dollars par année¹⁵ (tableau 23). Elles se répartissent entre 38,9 millions au gouvernement du Québec (63 %) et 23,0 millions au gouvernement fédéral (37 %). À noter que cette évaluation des recettes fiscales comprend les impôts corporatifs payés par Osisko ainsi que les droits miniers¹⁶. Elle n'inclut toutefois pas les impôts corporatifs versés par les fournisseurs du projet.

Des recettes gouvernementales de 61,9 millions \$ par année

¹⁵ Cette estimation ne comprend pas les impôts fonciers versés à la municipalité ou à la commission scolaire, ni les recettes sur les bénéfices des entreprises fournisseurs.

¹⁶ L'évaluation des impôts corporatifs et des droits miniers a été calculée par Price Waterhouse pour Osisko. Cette estimation est basée sur un prix de 775 \$US l'once d'or et un dollar canadien à parité.

TABLEAU 23 – IMPACTS ANNUELS SUR LES RECETTES GOUVERNEMENTALES DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS

DESCRIPTION ¹	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
	<i>(en millier de \$)</i>		
Revenus du gouvernement du Québec	29 490,9	9 442,4	38 933,3
Impôts sur salaires et traitements	3 375,0	1 953,0	5 328,1
Taxes de vente	-	1 685,3	1 685,3
Taxes spécifiques	-	2 943,2	2 943,2
Impôt corporatif et droits miniers	22 423,3	-	22 423,3
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST)	3 692,5	2 860,8	6 553,3
Revenus du gouvernement du Canada	18 711,0	4 257,7	22 968,7
Impôts sur salaires et traitements	2 504,3	1 237,9	3 742,1
Taxes de vente	-	32,2	32,2
Taxes et droits d'accise	-	2 396,1	2 396,1
Impôt corporatif	15 698,4	-	15 698,4
Parafiscalité (Assurance-emploi)	508,5	591,5	1 099,9
Total des deux niveaux	48 201,9	13 700,1	61 902,0

¹ N'inclut pas les impôts fonciers et les impôts sur les profits des entreprises fournisseurs.

Source : Estimations à partir des simulations de l'Institut de la statistique du Québec.

Note : L'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus

Le projet Canadian Malartic contribuerait aussi significativement aux recettes foncières de la municipalité et de la commission scolaire. Les installations constitueraient en effet l'une des plus importantes valeurs industrielles taxables de la région. Le montant exact des retombées économiques annuelles pour la municipalité de Malartic reste à établir.

4.2.4 LES RETOMBÉES SUR LES EMPLOIS RÉGIONAUX

Une très forte proportion des dépenses de fonctionnement prévues dans le cadre de l'exploitation de la mine et de l'usine serait non seulement réalisée au Québec, mais dans la région immédiate du site. Ainsi la quasi-totalité du budget annuel d'exploitation contribuerait à générer des retombées économiques dans la zone d'étude immédiate du site.

Dont une forte proportion de retombées en région

D'une part, 349 des 392 emplois directs seront occupés par des personnes habitant Malartic ou la région environnante. Par ailleurs, plusieurs des 497 emplois soutenus chez les fournisseurs des installations profiteront aux travailleurs de la région abitibienne. En fonction des types de produits et services recherchés dans le cadre des opérations, on estime que près

des deux tiers des emplois indirects, soit 331 personnes-années, proviendront de personnes résidentes de la région. Cette proportion s'appuie aussi sur le fait qu'Osisko s'engage à générer le plus de retombées économiques possible pour la région en privilégiant le recours, dans toute la mesure du possible, à des entreprises et des travailleurs locaux ou régionaux.

TABLEAU 24 – RÉPARTITION DES EMPLOIS ANNUELS DIRECTS REQUIS POUR L'EXPLOITATION SELON LEUR LOCALISATION ET CATÉGORIE D'EMPLOI

TYPE D'EMPLOI	RÉGION	HORS RÉGION
Opération de traitement	100	5
Opération d'extraction	100	-
Maintenance	75	-
Administration et services	41	4
Services Techniques	33	14
Équipe de direction	-	20
Total	349	43
Total	392	

Note : En équivalent temps plein

Source : Estimation SECOR à partir de données d'Osisko

Comme mentionné plus tôt, avec ses 350 emplois, le site de Canadian Malartic se placera parmi les plus importants employeurs privés de la région en 2008. Osisko se retrouverait ainsi parmi les six principaux employeurs non institutionnels des municipalités de Rouyn-Noranda, Malartic et Val d'Or, juste derrière Mines Richmond et Xstrata Copper.

5. LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RESTAURATION

La cinquième section de ce document évalue les retombées économiques directes et indirectes des dépenses associées à la phase de restauration du site. Tout d'abord, il s'agit de mieux comprendre la nature et l'envergure de ces dépenses, puis d'en évaluer les retombées économiques pour l'ensemble du Québec. La portion régionale de ces retombées est également évaluée en fonction des informations actuellement disponible.

5.1 LE BUDGET DE RESTAURATION DU PROJET CANADIAN MALARTIC

La réalisation de la phase de restauration impliquera les travaux suivants :

- La construction d'aires d'entreposages et de parcs à résidus;
- La fermeture des chemins;
- L'aménagement et la gestion des bassins;
- Le démantèlement de l'usine et la démolition de bâtiments;
- Les suivis environnementaux ;
- Les activités de décontamination.

5.1.1 LE BUDGET GLOBAL ET SA RÉPARTITION DANS LE TEMPS

Selon les données de mars 2008, Osisko prévoit que la restauration du site représentera une dépense totale évaluée à près de 77,6 millions de dollars. Il est utile de rappeler que l'approche de restauration envisagée s'avère assez unique.

Un investissement global évalué à près de 77,6 millions \$ pour la phase de restauration.

Le projet Canadian Malartic compte en effet employer des techniques innovatrices en matière d'épaississement des résidus miniers et de création de cellules de petite taille. Cette approche de gestion des résidus aura pour effet de fermer les parcs à résidus de manière progressive et par le fait même de diminuer les impacts environnementaux associés à la fermeture du site.

Le budget de restauration peut être décomposé en deux grands blocs :

- **Les dépenses de restauration « postexploitation »**, soit la phase intensive des travaux de restauration du site qui s'échelonne sur une période de trois ans, soit entre 2024 et fin 2026. Une fois la phase de restauration terminée, un suivi des paramètres environnementaux serait mis en place jusqu'à la libération du site par les autorités en charge. Ces dépenses « postexploitation » s'élèveraient à 53,1 millions de dollars, soit 68,5% du total de cette phase.

5. Les retombées des activités de restauration ...

- **Les dépenses de restauration « en mode continu »**, soit les travaux réalisés en cours d'exploitation. Plusieurs travaux de restauration débuteraient en effet dès la troisième année d'opération de la mine. Ceci permettrait de procéder à un avancement substantiel des aires de restauration et atteindre près de 65 à 70 % du total en 2023, soit à la fin de l'exploitation des installations minières. Ces dépenses « en mode continu » s'élèverait à 24,5 millions de dollars, soit 31,5 % du total de cette phase.

5.1.2 LES PRINCIPALES COMPOSANTES DE DÉPENSES

Parmi les principales composantes de dépenses de la phase restauration, on retrouve le coût associé aux aires d'entreposage et la gestion des bassins. D'autres postes tout de même significatifs suivent, dont la démolition des bâtiments, la décontamination et la fermeture des chemins (voir tableau).

Une dépense importante pour l'aménagement des aires d'entreposage

**TABLEAU 25 – SOMMAIRE DES DÉPENSES ASSOCIÉES
AUX ACTIVITÉS DE RESTAURATION DU SITE**

	EN MILLIONS \$	EN %
Avant la 15^{ème} année		
Aménagement des aires d'entreposage	24,5	31,5%
Après la 15^{ème} année		
Équipe de direction	15,6	20,1%
Frais corporatifs	12,0	15,4%
Aménagement des aires d'entreposage	10,5	13,5%
Gestion des bassins	5,0	6,4%
Démolition des bâtiments	4,0	5,2%
Décontamination	3,0	3,9%
Fermeture des chemins	2,0	2,6%
Suivis environnementaux	1,0	1,3%
Total	77,6	100 %

Source : Données fournies par Osisko

La quasi-totalité de ces dépenses auront également lieu auprès de fournisseurs du Québec.

5.2 L'ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Les retombées économiques ont d'abord été mesurées en considérant l'ensemble du Québec. Rappelons que la mesure présentée est prudente, car elle se limite aux effets directs et indirects.

5.2.1 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TOTALES

Les retombées économiques totales pour le Québec découlant des dépenses prévues pour la restauration sont estimées à 64,5 millions de dollars. Deux principaux types de retombées ont été évalués : les retombées directes et indirectes. Le tableau suivant donne la répartition des retombées québécoises sur la valeur ajoutée et sur l'emploi.

Une valeur ajoutée au Québec de 64,5 millions \$

TABLEAU 26 – IMPACTS ÉCONOMIQUES TOTAUX ASSOCIÉS AUX DÉPENSES DE RESTAURATION POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

CATÉGORIES	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS
Valeur ajoutée aux prix de base (M\$)	27,8	36,7	64,5
Salaires et traitements avant impôts (M\$)	18,6	17,2	35,7
Autres revenus avant impôts (M\$)	9,3	19,5	28,8
Main-d'œuvre (personnes-années)	180,0	486,0	666,0

Source : Estimations à partir de simulations de l'Institut de la statistique du Québec.

Et une masse salariale de près de 35,7 millions \$ au Québec

Le projet contribuerait ainsi à accroître les revenus des agents économiques québécois, ou la valeur ajoutée réalisée au Québec, de 64,5 millions de dollars¹⁷. Les salaires avant impôts représenteraient plus de 55% de cette valeur ajoutée, ou près de 35,7 millions de dollars.

5.2.2 L'IMPACT SUR LES RECETTES GOUVERNEMENTALES

Les travaux d'exploration généreront différents types de recettes gouvernementales, que ce soit les impôts sur le revenu des travailleurs, les taxes indirectes sur l'essence, des contributions au fonds de santé du Québec. Le tableau 27 présente l'ensemble des recettes mesurées. Celles-ci atteindront près de 11,7 millions de dollars. Elles se répartissent entre 8,3 millions au gouvernement du Québec et 3,4 millions au gouvernement fédéral. Si l'on exclut la parafiscalité, les montants des recettes générées s'élèveront respectivement à

Des recettes gouvernementales de plus de 11,7 millions \$

¹⁷ Rappelons que les effets induits ne sont pas inclus.

4,1 millions de dollars pour les autorités québécoises et à 2,7 millions pour les autorités fédérales.

TABLEAU 27 – IMPACTS SUR LES RECETTES GOUVERNEMENTALES DES ACTIVITÉS DE RESTAURATION DU PROJET CANADIAN MALARTIC

DESCRIPTION ¹	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
	<i>(en millier de \$)</i>		
Revenus du gouvernement du Québec	3 790,6	4 534,0	8 294,6
Impôts sur salaires et traitements	2 144,6	1 547,0	3 661,6
Taxes de vente	-	213,0	213,0
Taxes spécifiques	-	256,0	256,0
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST)	1 646,0	2 518,0	4 164,0
Revenus du gouvernement du Canada	1 654,2	1 732,0	3 386,2
Impôts sur salaires et traitements	1 486,2	931,0	2 417,2
Taxes de vente	-	75,0	75,0
Taxes et droits d'accise	-	186,0	186,0
Parafiscalité (Assurance-emploi)	168,0	540,0	708,0
Total des deux niveaux	5 444,8	6 266,0	11 680,8

¹ N'inclut pas les impôts fonciers et les impôts sur les profits des entreprises.

Source : Estimations à partir des simulations de l'Institut de la statistique du Québec.

4.2.4 LES RETOMBÉES SUR LES EMPLOIS RÉGIONAUX

Si on exclut les frais corporatifs et les salaires de la haute direction, la quasi majorité des dépenses prévues dans le cadre de la restauration serait réalisée dans la région immédiate du site. Compte tenu des types de travaux que la phase de restauration nécessite, principalement des travaux de terrassement et d'aménagement, les fournisseurs locaux seront fortement mis à contribution (soit près de 95% des coûts de cette phase). Des firmes d'ingénierie spécialisées localisées hors région pourraient être appelée à collaborer, mais dans une proportion moindre que 5%.

Dont une forte proportion de retombées en région

Il est également possible de saisir une portion de l'envergure de ces impacts sur la région environnante en s'attardant aux effets sur la main-d'œuvre régionale. La quasi totalité des 180 emplois directs seront occupés par des personnes habitant Malartic ou la région environnante. L'équipe de direction et les services corporatifs localisés à Montréal représentent moins de 10 emplois. Par ailleurs, plusieurs des 486 emplois indirects seraient accaparés par des entrepreneurs ou des travailleurs de la région. On estime que près de 65 %

5. Les retombées des activités de restauration ...

des emplois indirects, soit environ 316 personnes-années, proviendraient d'individus résidant à Malartic ou dans la région. Cette proportion s'appuie sur le fait que les travaux de restauration font appel à des ressources très disponibles en Abitibi. Cette proportion repose aussi sur le fait qu'Osisko s'engage à générer le plus de retombées économiques possibles pour la région.

Les emplois régionaux représenteraient dès lors plus de 94 % des emplois directs (170 emplois) et 65 % des emplois indirects (316 emplois) pour un grand total de 486 personnes-années en Abitibi. Plus de 73 % des emplois de la phase restauration seraient donc en région.

6. SYNTHÈSE DES SECTIONS PRÉCÉDENTES

En considérant l'ensemble des activités avant, pendant et après l'exploitation, le projet Canadian Malartic représente assurément un investissement majeur. En raison de la nature des besoins, il s'agit également d'un projet qui générerait des retombées économiques substantielles pour le Québec. Sur la durée totale du cycle de vie du projet, près de 2,5 milliards \$ seraient ainsi dépensés au Québec. Cette estimation est conservatrice à plusieurs égards et elle suppose que les travaux d'exploration qui seront réalisés tout au long de l'existence du projet n'allongeront pas la période d'exploitation des installations.

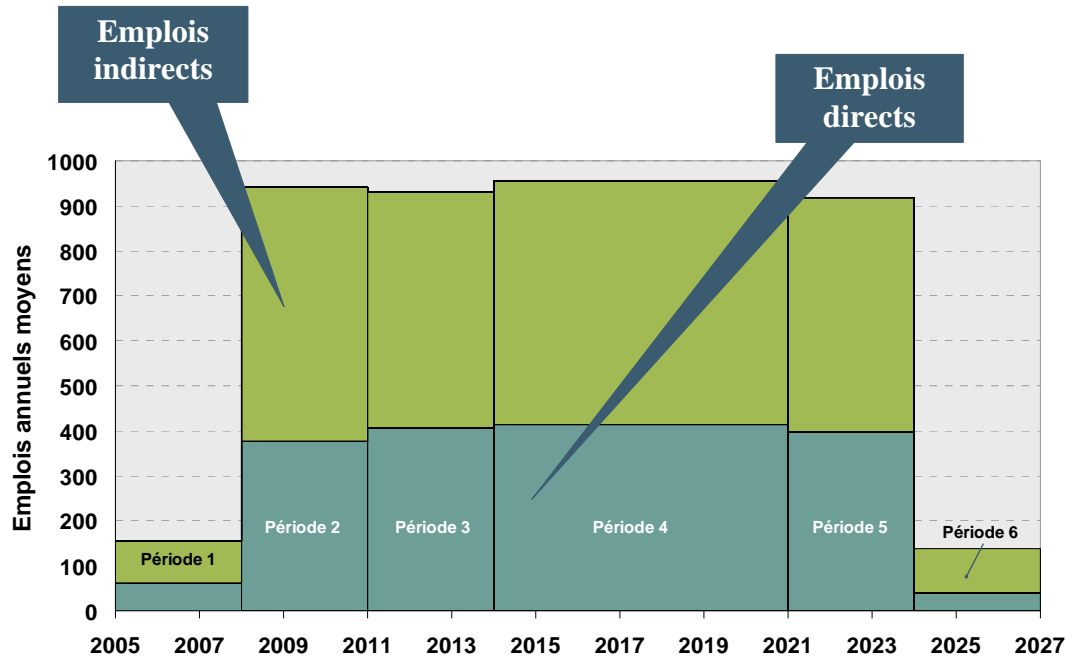
6.1 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES STATIQUES TOTALES EN TERMES D'EMPLOIS

Les dépenses totales prévues dans le cadre du projet Canadian Malartic généreront un nombre d'emplois-années significatifs. En combinant les différentes phases du projet, on obtient le profil suivant pour chaque période du projet:

TABLEAU 28 EMPLOIS ANNUELS DIRECTS ET INDIRECTS PAR PÉRIODE DU PROJET

PÉRIODE DE PROJET	PHASES D'ACTIVITÉS CONCERNÉES	NOMBRE D'EMPLOIS ANNUELS DIRECTS POUR LA PÉRIODE	NOMBRE D'EMPLOIS ANNUELS INDIRECTS DIRECTS POUR LA PÉRIODE
Période 1 (2005-2008)	Phase d'exploration intensive	61	93
Période 2 (2008-2010)	Phase de construction et début de l'exploration continue	376	565
Période 3 (2011-2014)	Début de la phase d'exploitation et continuation de l'exploration en mode continu	408	522
Période 4 (2014-2021)	Phase d'exploitation, continuation de l'exploration et amorce de la restauration continue	414	542
Période 5 (2021-2024)	Phase d'exploitation et de restauration continue	398	521
Période 6 (2024-2027)	Phase de restauration finale	40	98

GRAPHIQUE 3 – NOMBRE MOYEN D’EMPLOIS-ANNÉES SELON LES ANNÉES ET PAR PÉRIODE DU PROJET CANADIAN MALARTIC
(PÉRIODE 2005-2027, EN \$ 2007)



En 2014, une année représentative du régime de croisière du projet, 414 personnes travailleraient aux activités d’exploitation, d’exploration et de restauration du site. Seuls 20 de ces emplois seraient localisés hors région. On note également la présence de 542 emplois indirects soutenus chez les fournisseurs du projet lors de cette même année, dont les deux tiers seraient localisés en région.

Le tableau suivant présente également l’ensemble des emplois soutenus pour chacune des périodes, de même que la proportion estimée des emplois régionaux. On remarque que la majorité des emplois seront localisés en région tout au long du projet. Cette proportion varie entre 66 % et 95 % selon la période et selon qu’il s’agit des emplois directs ou des emplois chez les fournisseurs du projet. Au total, pour l’ensemble des phases et des périodes, la proportion des emplois québécois qui sera occupé par des travailleurs régionaux s’établit à près de 80 %.

TABLEAU 29 – SYNTHÈSE DES EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS SOUTENUS PAR PHASE DES TRAVAUX ET EN FONCTION DU CYCLE DE VIE DU PROJET

PHASE DU PROJET	% EMPLOIS DIRECTS EN RÉGION	% EMPLOIS INDIRECTS EN REGION	% EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS EN RÉGION
Période 1 (2005-2008)	95 %	66 %	77 %
Période 2 (2008-2010)	78 %	85 %	82 %
Période 3 (2010-2014)	90 %	67 %	77 %
Période 4 (2015-2021)	90 %	68 %	78 %
Période 5 (2022-2024)	89 %	68 %	77 %
Période 6 (2025-2027)	90 %	70 %	76 %
TOTAL	87 %	72 %	79 %

6.2 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES STATIQUES TOTALES EN TERMES DE VALEUR AJOUTÉE

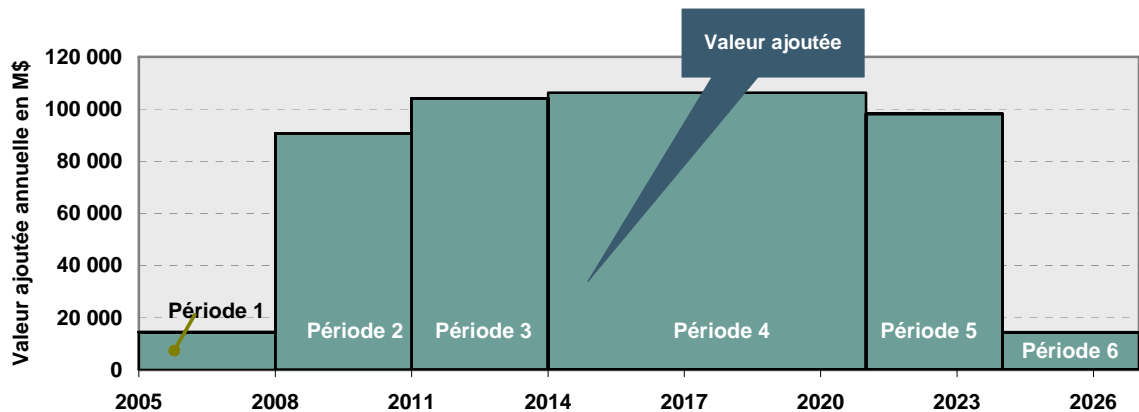
Les tableaux et le graphique suivants présentent les résultats de l'analyse en termes de valeur ajoutée dans l'économie québécoise. Rappelons que la valeur ajoutée correspond à la véritable création de richesse sur le territoire québécois. Les résultats distinguent pour les différentes périodes du projet. Le schéma qui suit résume les résultats totaux par phase et en valeur cumulative pour l'ensemble de la période. On remarque immédiatement l'importance croissante de l'activité dans le temps. En effet, la valeur ajoutée générée dans l'économie québécoise passe de 90,6 millions de dollars annuellement de 2008 à 2011, à 104,1 millions de dollars par an de 2010 à 2014, puis à 106,2 millions de dollars de 2015 à 2021. Entre 2022 et 2027, le niveau de création de richesse annuelle se remet ensuite à diminuer.

TABLEAU 30 – SYNTHÈSE DE LA VALEUR AJOUTÉE ANNUELLE GÉNÉRÉE PAR PHASE DES TRAVAUX ET EN FONCTION DU CYCLE DE VIE DU PROJET

PÉRIODE DE PROJET	PHASES D'ACTIVITÉS CONCERNÉES	VALEUR AJOUTÉE ANNUELLE POUR LA PÉRIODE	VALEUR AJOUTÉE TOTALE POUR LA PÉRIODE
Période 1 (2005-2008)	Phase d'exploration intensive	14,5	43,5
Période 2 (2008-2011)	Phase de construction et début de l'exploration continue	90,6	271,8
Période 3 (2011-2014)	Début de la phase d'exploitation et continuation de l'exploration en mode continu	104,1	312,3
Période 4 (2014-2021)	Phase d'exploitation, continuation de l'exploration et amorce de la restauration continue	106,2	743,4
Période 5 (2021-2024)	Phase d'exploitation et de restauration continue	98,2	294,6
Période 6 (2024-2027)	Phase de restauration finale	14,5	43,5

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la valeur ajoutée annuellement lors des diverses périodes du projet aurifère Canadian Malartic.

GRAPHIQUE 4 - VALEUR AJOUTÉE PAR PÉRIODE DU PROJET CANADIAN MALARTIC
(pour l'ensemble du Québec, 2005-2027, en \$ 2007)



Les revenus des deux paliers gouvernementaux associés à l'exploitation de la mine lors d'une année type de fonctionnement sont estimés à près de 64,6 millions de dollars par année. Ces recettes sont évidemment à leur niveau minimal lors de la phase finale de restauration (2,5 millions de dollars par an) et atteignent un niveau significatif à partir de la phase de construction (21,4 millions de dollars par an).

Le tableau suivant synthétise les résultats par phase en présentant les résultats sur la durée de vie du projet.

TABLEAU 31 – SYNTHÈSE DES RECETTES GOUVERNEMENTALES TOTALES GÉNÉRÉES PAR PHASE ET EN FONCTION DU CYCLE DE VIE DU PROJET

PÉRIODE DE PROJET	PHASES D'ACTIVITÉS CONCERNÉES	RECETTES FISCALES GOUVERNEMENTALES ANUELLES (EN MILLIER \$)	RECETTES FISCALES GOUVERNEMENTALES TOTALES PAR PÉRIODE (EN MILLIER \$)
Période 1 (2005-2008)	Phase d'exploration intensive	3 942,0	11 826,0
Période 2 (2008-2011)	Phase de construction et début de l'exploration continue	21 384,8	64 553,1
Période 3 (2011-2014)	Début de la phase d'exploitation et continuation de l'exploration en mode continu	63 943,0	191 829,0
Période 4 (2014-2021)	Phase d'exploitation, continuation de l'exploration et amorce de la restauration continue	64 356,9	450 498,3
Période 5 (2021-2024)	Phase d'exploitation et de restauration continue	62 391,1	187 173,3
Période 6 (2024-2027)	Phase de restauration finale	2 542,2	7 626,6

7. LES RETOMBÉES DYNAMIQUES DU PROJET CANADIAN MALARTIC

Les impacts économiques mesurés dans les sections précédentes correspondaient à ce que l'on appelle communément les retombées statiques. Les retombées économiques statiques proviennent des effets multiplicateurs d'une dépense initiale dans l'économie. Un projet comme celui de Canadian Malartic peut aussi générer des retombées économiques dynamiques. Les retombées économiques dynamiques se produisent lorsqu'un projet contribue, en sus de son effet de dépense sur l'économie du territoire, à accroître la performance économique globale des entreprises, d'un secteur industriel ou d'une région.

Les impacts économiques dynamiques s'avèrent toutefois beaucoup plus difficiles à évaluer et, surtout, à quantifier. Le présent document se concentre sur certains de ces impacts seulement et ne constituent nullement un portrait exhaustif des effets dynamiques du projet Canadian Malartic. Il s'attarde à trois type de retombées dynamiques : (i) des effets induits, (ii) des effets structurants et (iii) des coûts évités.

7.1 LES RETOMBÉES ASSOCIÉES AUX EFFETS INDUITS

Les retombées associées aux effets induits représentent généralement près de 20 % des effets directs et indirects. Les effets induits correspondent aux retombées économiques qui découlent des dépenses de consommation réalisées par les individus qui sont employés directement ou indirectement par le projet. En d'autres mots, les revenus de travail générés par le projet chez les employés d'Osisko, ceux de ses mandataires ou de leurs fournisseurs, vont donner lieu à des dépenses personnelles de consommation; ces dépenses de consommation vont stimuler à leur tour l'emploi dans des commerces, des firmes de services, des loisirs...

Ces retombées peuvent toutefois être sujettes à critiques puisqu'elles supposent que les individus qui obtiennent un emploi dans le cadre du projet n'aurait pas eu de sources de revenus de rechange et n'aurait donc pas encouru ces dépenses de consommation. Compte tenu des régimes de soutien du revenu et des pénuries de main d'œuvre dans certains domaines, on comprend qu'une portion de ces dépenses auront lieu avec ou sans projet. Par contre, les effets induits deviennent beaucoup plus pertinentes dans des régions où les taux de chômage sont élevés et où les revenus de travail sont plus limités. Or, pour une communauté comme celle de Malartic, il est évident que le projet envisagé par Osisko aura un impact véritable sur les revenus d'emplois du territoire et par le fait même sur les secteurs stimulés par les dépenses personnelles des individus.

Nous avons distingué deux types de retombées économiques induites pour la communauté de Malartic et la région de l'Abitibi :

- **Les retombées provenant des dépenses des « travailleurs itinérants »**, soit les dépenses réalisées dans la région par les travailleurs habitant hors de la région. Les travailleurs provenant de l'extérieur vont en effet dépenser dans la région pour se loger, se nourrir, se divertir, pour se déplacer.... En ce qui concerne les travailleurs de la construction, ces derniers ont même des allocations additionnelles pour couvrir ces types de dépenses. En ce qui concerne les autres types de travailleurs, ils ont généralement droit à un remboursement de leur frais ou possèdent un per diem. Les commerces de la région seront les premiers bénéficiaires de ces sommes, mais des particuliers peuvent aussi en bénéficier (par exemple, des individus qui louent ou héberge des travailleurs itinérants).
- **Les retombées provenant des dépenses issues des « revenus supplémentaires »**, soit les dépenses possibles en raison de la hausse des revenus des travailleurs de la région. Comme souligné dans les sections précédentes, les emplois directs créés par le projet Canadian Malartic sont globalement très bien rémunérés, particulièrement si on les compare avec les revenus moyens de travail du territoire à l'étude. On comprend dès lors que les revenus disponibles dans la région vont augmenter, ce qui contribuera à stimuler les dépenses de consommation et profitera par le fait même à plusieurs types de commerces de la région.

Quand on prend en considération le fait que plusieurs commerces de la région, notamment à Malartic même traversent une période très difficile, ces dépenses seront certes les bienvenues.

7.1.1 LES DÉPENSES DES TRAVAILLEURS ITINÉRANTS

Pour évaluer les dépenses de consommation des travailleurs itinérants, il importe d'une part de déterminer leur nombre et la durée de leur séjour dans la région. D'autre part, il faut poser une hypothèse sur le montant de dépense moyen qu'ils vont encourir par jour dans la région.

En ce qui concerne les travailleurs de la construction, les postulats de base sont plus faciles à établir. Dans la section 3, on a déterminé la part des emplois qui sera occupée par des travailleurs provenant hors de la région (24 %). On connaît également leur nombre soit 368 personnes-années, donc en semaines totales travaillées par des travailleurs itinérants, le nombre s'élève à 17 664 (basé sur 48 semaines travaillées par années).

En 2007, le décret de la construction prévoit une allocation quotidienne à être versée à ces travailleurs dont la distance entre le domicile et le chantier est de 120 kilomètres ou plus et lorsque qu'à la demande de l'employeur, le salarié accepte de prendre chambre et pension, il reçoit à titre d'indemnité 97,00\$ par jour à titre de frais de chambre et pension (après de le 27

avril 2008, ce chiffre grimpera à 105,00\$). Le chiffre de 105,00\$ est utilisé compte tenu que l'essentiel des travaux de construction débutera en 2009. Sur une base hebdomadaire, l'allocation s'élève à 525 \$. Pour les fins du calcul de ces retombées et afin de demeurer conservateur, nous avons postulé que les travailleurs non localisés en Abitibi dépenseraient 75 % de ce montant dans la région. Sur cette base, les dépenses de consommation effectuées dans la région par les travailleurs itinérants de la construction atteindraient près de 7 millions de dollars.

TABLEAU 32 – ESTIMATION DES DÉPENSES RÉGIONALES DES TRAVAILLEURS ITINÉRANTS DE LA CONSTRUCTION
(EN RÉGION, SUR LA PÉRIODE, 2008-2010)

	NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS	ÉQUIVALENT EN SEMAINES	ALLOCATION PAR SEMAINE	TOTAL - DÉPENSÉ EN RÉGION
Estimation	368*	17 664**	525 \$ / semaine	6 955 200 \$

* Voir section 3

** Calculé sur la base d'une moyenne de 48 semaines travaillées par année – 4 semaines de congé obligatoire
Source : Estimation SECOR à partir de données d'Osisko et statistiques du CCQ

En ce qui concerne les autres travailleurs, les informations disponibles sont beaucoup plus limitées à cette étape-ci du développement du projet. Par contre, il est possible d'établir un montant minimal à partir de l'expérience d'autres projets, ou encore, de la situation réelle des employés actuels d'Osisko. Notre estimation se limite aux contrats de services professionnels et aux dépenses du siège corporatif d'Osisko. Dans le premier cas, des projets similaires indiquent que 10 à 15 % de l'effort exige une présence terrain. Les frais directs de projets s'élèvent en moyenne à 12,5 % du coût des honoraires professionnels et la part terrain à environ 8 % de ces frais. Sur cette base, les dépenses en région correspondraient à 1/1 000 du coût des services professionnels non attribués à des firmes de l'Abitibi.

Pour les travailleurs d'Osisko, nous avons utilisé le montant dépensé en moyenne pour l'année 2007 en fonction du nombre de personnes impliquées, soit près de 100 000\$.

Sur cette base, les dépenses de consommation effectuées dans la région par les travailleurs itinérants des secteurs autres que la construction atteindraient près d'un million et demi de \$ sur la période complète du projet. On peut estimer que cette dépense s'étend sur toute la période du projet.

**TABLEAU 33 – AUTRES DÉPENSES RÉGIONALES ASSOCIÉES AUX SERVICES
PROFESSIONNELS**

(EN MOYENNE PAR ANNÉE, 2008-2023)

	FIRMES PROFESSIONNELLES NON RÉGIONALES	DÉPLACEMENT DU PERSONNEL CORPORATIF	TOTAL DES DÉPENSES EN RÉGION PAR ANNÉE
Estimation	45 000 \$	100 000	145 000

Source : Estimation SECOR à partir de données d'Osisko et références SECOR

Le total de dépenses de consommation réalisées par les travailleurs itinérants avoisinerait donc 8,5 millions \$. Il s'agit toutefois d'un montant conservateur.

7.1.2 LES DÉPENSES ISSUES DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

Pour évaluer les dépenses issues des revenus supplémentaires, il importe d'une part de déterminer le revenu moyen des emplois directs régionaux générés par le projet. D'autre part, il faut poser une hypothèse sur l'envergure du revenu additionnel.

Les postulats de base quant aux salaires moyens versés aux travailleurs régionaux ont déjà été établis dans les sections précédentes pour toutes les phases du projet. Par ailleurs, le revenu moyen des résidents de Malartic ou de la région de l'Abitibi est également connu et a été présenté dans la section 1. Par contre, pour continuer d'être conservateur, nous avons utilisé le revenu de travail moyen, donc nous avons sélectionné seulement ceux qui avaient déjà un emploi. Nous n'avons donc pas tenu compte des revenus des personnes en chômage, ou encore, de celles recevant des prestations de revenus de dernier recours. On comprendra par le fait même que notre revenu de base est plus élevé et par conséquent que notre revenu additionnel est plus faible.

Sur cette base, les revenus additionnels atteindraient 12,5 millions de dollars sur une base annuelle (voir tableau). Les dépenses de consommation issues de ces revenus supplémentaires s'élèveraient à 7,5 millions \$ par an si l'on considère un taux de taxation marginal de 40 %.

TABLEAU 34 – ESTIMATION DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES DES TRAVAILLEURS RÉGIONAUX

(POUR L'ENSEMBLE DE LA PÉRIODE D'EXPLOITATION ET PAR ANNÉE, EN 000 \$)

	NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS RÉGIONAUX	SALAIRE MOYEN	REVENU ADDITIONNEL ***	TOTAL – REVENU ADDITIONNEL EN RÉGION	TOTAL PAR AN – REVENU ADDITIONNEL EN RÉGION
Phase exploration	338,7*	79 889\$	40 470\$	13 707,2 \$	1 054,4 \$
Phase exploitation	5096**	68 622\$	29 203\$	148 818,5\$	11 447,6 \$

* Voir section 2

** Voir section 4

*** Par rapport aux revenus moyens de travail de la MRC Vallée de l'Or

Source : Estimation SECOR

7.2 LES RETOMBÉES STRUCTURANTES ASSOCIÉES AU PROJET

Le projet générera aussi des effets structurants. On peut penser notamment à la revitalisation de la communauté de Malartic, incluant le rehaussement de la valeur des propriétés existantes. On peut également mentionner l'impact sur le positionnement et le développement de la filière aurifère québécoise. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le projet Canadian Malartic comporte plusieurs spécificités qui pourraient devenir porteuses pour cette filière industrielle. Sans quantifier l'ensemble de ces impacts, il est apparu pertinent d'en cerner les grandes composantes.

7.2.1 LES RETOMBÉES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AURIFÈRE QUÉBÉCOISES

La filière aurifère québécoise pourrait aussi bénéficier de cet investissement majeur d'Osisko. Les nombreuses particularités du projet Canadian Malartic et les caractéristiques mêmes d'Osisko peuvent constituer des leviers pour l'industrie. Parmi les principaux éléments structurants du projet, on peut mentionner :

- Le développement d'une minière québécoise intégrée;
- L'utilisation de méthodes innovatrices;
- Un renforcement du positionnement de l'industrie aurifère québécoise.

Le développement d'une minière québécoise intégrée

Avec le projet Canadian Malartic, Osisko élargirait sensiblement ses activités et passerait ainsi d'une société junior d'exploration à une entreprise minière intégrée. Cette évolution assurerait une plus grande stabilité et une plus forte masse critique à l'organisation. L'entreprise serait ainsi en meilleure position pour poursuivre ses efforts d'exploration; efforts qui à leur tour pourrait alimenter encore davantage les activités de traitement et de transformation. L'élément structurant du projet est le fait qu'Osisko est une société québécoise avec son siège décisionnel au Québec.

On compte très peu d'entreprises minières intégrées de propriété québécoise. En fait, une importante vague de consolidation a entraîné la disparition de plusieurs entreprises minières intégrées au cours des dernières années, que ce soit au Québec ou au Canada. Cette évolution était en partie inévitable, mais elle contribue à fragiliser les assises de l'industrie minière au Québec. Les gisements demeurent évidemment tout aussi intéressants à exploiter pour les firmes de propriétés étrangères, mais l'absence combinée de centres de décision et d'entreprises d'une certaine taille limite le potentiel de développement de la filière québécoise. Une telle situation contribue à accroître la variance des activités réalisées au Québec, tout en diminuant les activités de nature plus stratégiques qui sont conduits en sol québécois (que ce soit des activités en R&D, en finances, en approvisionnement, en géologie, en environnement, en développement de produits ou de compétences...).

Ces activités plus stratégiques sont importantes pour la filière aurifère car elles permettent de développer/maintenir sur place plusieurs types d'expertises spécialisées; expertises spécialisées qui deviennent par la suite plus facilement accessibles à l'ensemble des entreprises du secteur. Or, cet effet de cascade dans la filière, communément appelé effet d'externalité, est un élément majeur de la compétitivité et de la performance d'une industrie. Sans compter que la présence du siège social au Québec assure de meilleures entrées fiscales pour les gouvernements, tout en favorisant une plus grande implication dans les milieux sociaux et caritatifs.

Le projet d'Osisko ne pourra pas à lui seul renverser la situation actuelle. Mais il constitue clairement un pas dans la bonne direction et peut servir d'exemples à d'autres entreprises québécoises d'exploration.

L'utilisation de méthodes innovatrices

Le projet Canadian Malartic mise sur l'utilisation de plusieurs nouvelles méthodes par rapport à ce qui est d'usage dans le secteur aurifère québécois. Parmi ces méthodes innovatrices, on retrouve :

- L'installation et l'utilisation d'un « méga broyeur », soit une première pour le secteur aurifère québécois, mais qui s'inscrit dans une tendance forte à l'échelle internationale

(de plus en plus de gisements aurifères sont exploités en mode haut tonnage/basse teneur).

- Le niveau d'épaississement des résidus, soit une première pour l'ensemble de l'industrie minière québécoise, mais qui peut s'avérer une avenue porteuse pour les gisements à haut tonnage localisés dans des zones sensibles sur le plan environnemental.
- La fermeture progressive du futur parc par le biais de cellules, soit une approche inédite à cette échelle, mais qui permettra de minimiser l'impact visuel des activités et pourrait devenir une référence pour d'autres sites.
- L'utilisation de matières organiques pour la restauration, soit une approche nouvelle pour ce type de site, mais qui permettra une meilleure gestion de résidus organiques disponibles dans la région.

Dans chacun de ces cas, Osisko collaborera avec des firmes spécialisées du Québec. Ces firmes pourront par le fait même acquérir plus d'expérience, développer encore davantage leurs compétences et utiliser ces réalisations comme référence pour d'autres projets au Québec ou à l'extérieur du Québec.

Ce projet pourrait également servir d'exemple pour l'industrie minière québécoise en matière d'utilisation de meilleures pratiques environnementales. Or, cette intégration étroite des préoccupations environnementales est une condition maintenant essentielle à la viabilité des projets dans le domaine minier.

Un renforcement du positionnement de l'industrie aurifère québécoise

Le projet Canadian Malartic permet au Québec de se positionner parmi les dix plus grandes exploitations aurifères au monde de type haut tonnage/basse teneur. L'industrie québécoise peut miser sur ce fait pour accroître sa visibilité et sa réputation. Il s'agit de capitaliser sur ce projet assez singulier pour rayonner davantage à l'international et mieux mettre en valeur tout le savoir-faire québécois en matière d'expertise minière.

Le projet Canadian Malartic s'inscrit aussi très bien dans les orientations de la stratégie minière québécoise; stratégie visant à soutenir le développement du secteur minéral québécois à long terme. En effet, les pistes de réflexions soumises par le ministère lors de sa consultation sur la stratégie minière du Québec insistent sur un certain nombre de dimensions, dont :

- La découverte de nouveaux gisements
- Le renforcement de la compétitivité du secteur minier et la maximisation de ses retombées
- L'attraction et la formation de la main-d'œuvre

- La protection de l'environnement et l'intégration harmonieuse des activités minières dans le milieu
- La collaboration avec les régions

Les activités et le plan de déploiement du projet Canadian Malartic s'arriment bien avec les orientations proposées.

Ainsi, le projet Canadian Malartic met de l'avant de **nouveaux gisements** puisque ce sont près de 8,4 millions d'onces qui ont été découvertes par Osisko. Sans compter que les activités continues d'exploration permettront probablement de découvrir un volume additionnel. Ce projet **renforce également la compétitivité** du secteur minier grâce à l'utilisation de techniques innovatrices d'extraction du minerai. De plus, la nature des travaux envisagés, combinée à la volonté des dirigeants d'Osisko et à la structure de propriété de l'entreprise favorisent une **maximisation des retombées** tant sur le plan provincial que régional.

Par ailleurs, les différentes phases du projet créeront une **demande significative pour une main d'œuvre** variée. Par contre, le type d'exploitation à ciel ouvert envisagé permet d'élargir le bassin de travailleurs potentiels. Cette caractéristique peut en effet permettre de plus facilement « recycler » des travailleurs d'autres secteurs. Osisko entend capitaliser sur cet aspect en mettant en place des programmes de formation adaptés à une plus large gamme de travailleurs potentiels. De plus, il est à noter que les **préoccupations environnementales** sont au cœur du projet et que de nouvelles techniques de gestion des résidus et de restauration du site sont proposées par Osisko. Ces nouvelles techniques seront utilisées afin de réduire l'impact visuel et sonore des activités pour la communauté, tout en répondant strictement aux diverses normes environnementales. Enfin, Osisko travaille actuellement étroitement avec les intervenants de la **région environnante** du site afin de bien intégrer leurs préoccupations et attentes. Plusieurs propositions et ajustements ont été adoptés ou sont en discussion suite à cette démarche de collaboration régionale.

7.2.2 LES RETOMBÉES EN MATIÈRE DE REVITALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE MALARTIC

La communauté de Malartic peut évidemment tirer plusieurs bénéfices économiques du projet Canadian Malartic. L'envergure du projet peut en soi contribuer à la revitalisation de cette communauté. L'approche de dialogue et d'implication d'Osisko dans le milieu peut par contre accroître encore davantage ces bénéfices et minimiser les risques d'irritants.

Parmi les principaux éléments structurants du projet, on peut mentionner :

- L'augmentation des revenus de la communauté
- L'amélioration de l'offre commerciale
- L'accroissement des investissements et de la valeur foncière

L'augmentation des revenus de la communauté

Les sections précédentes ont déjà bien couvert ce point et ont permis de saisir l'ampleur des retombées en termes d'emplois ou de revenus additionnels pour la région. La communauté de Malartic sera évidemment l'une des principales et fort probablement la principale bénéficiaire de ces retombées d'emplois. Le profil des postes à pourvoir offre de multiples possibilités pour les chercheurs d'emplois de la communauté. Le fait que le projet Canadian Malartic soit une mine à ciel ouvert contribue à multiplier ces possibilités et devient accessible à des travailleurs de plusieurs autres secteurs, incluant ceux de la forêt ou de la transformation du bois. De plus, Osisko a indiqué qu'elle compte favoriser l'embauche de personnes locales.

L'amélioration de l'offre commerciale

L'offre commerciale disponible dans la communauté de Malartic a clairement souffert du déclin démographique et économique des dernières années. Les investissements dans les commerces existants ont été minimaux et certains ont même fermés leurs portes ou réduits leurs activités. Le projet Canadian Malartic pourrait permettre de renverser la tendance actuelle. Ce projet implique en effet des dépenses de consommation additionnelles importantes, notamment lors de la période de construction. De plus, il permet de renforcer la base de clientèle locale en raison de la hausse récurrente du niveau d'emploi et du niveau élevé des rémunérations versées. Sans compter qu'il aiderait à rehausser le niveau de confiance en l'avenir. Évidemment, l'offre commerciale restera toujours limitée par la taille de la communauté de Malartic et sa proximité relative de Val d'Or et Rouyn-Noranda. Par contre, la détérioration cessera et l'offre se restabilisera à un niveau qui reflète mieux le véritable potentiel de la communauté.

L'accroissement des investissements et de la valeur foncière

Le projet Canadian Malartic stimulera directement les investissements dans la communauté par son programme de relocalisation. Un nouveau territoire est mis en valeur et de nouvelles constructions sont planifiées. Mais le projet va aussi indirectement favoriser une hausse des investissements dans la localité. L'amélioration de la situation économique va en effet inciter des individus à améliorer leurs résidences actuelles, des commerçants à moderniser ou agrandir leurs commerces, de nouveaux résidents à s'établir dans la communauté...

Ces investissements combinés à une activité économique un peu plus forte et au développement du nouveau quartier vont accroître la valeur globale des propriétés et par le fait même l'assiette fiscale de la municipalité. Cette dernière va aussi croître en raison des installations prévues par Osisko. La municipalité de Malartic pourrait ainsi compter sur des revenus additionnels et par le fait même améliorer les services rendus aux citoyens.

7.3 LES COÛTS ÉVITÉS PAR LE PROJET CANADIAN MALARTIC

Enfin, le projet Canadian Malartic aurait pour effet de générer des gains monétaires significatifs pour certains organismes publics ou parapublics. Ces gains, ou coûts évités, découlent de la prise en charge de travaux par Osisko et/ou du transfert de bâtiments à ces organismes.

Le projet Canadian Malartic implique en effet la « destruction » de certains bâtiments institutionnels. Contrairement à la plupart des résidences touchées par les activités de relocalisation, les bâtiments institutionnels ne peuvent pas être déplacés. Pour compenser les organismes propriétaires, Osisko s'est engagé à reconstruire leurs bâtiments dans une nouvelle zone de la municipalité de Malartic. Cet engagement porte sur la livraison de bâtiments neufs équivalents. Or, les nouveaux bâtiments livrés auront une valeur bien plus élevée que la valeur résiduelle des édifices existants. De plus, les nouveaux bâtiments répondront aux normes actuelles ce qui les rendra moins coûteux à opérer (notamment sur le plan énergétique) tout en étant beaucoup plus confortable pour leurs utilisateurs.

Dans le cadre de cette analyse, nous n'avons pas cherché à quantifier la valeur des économies de fonctionnement pour les propriétaires. Nous n'avons pas non plus mesuré la valeur générées par le confort additionnelle des utilisateurs. Par contre, il est possible d'obtenir une estimation de la valeur « immobilière » créée pour les propriétaires des bâtiments touchés. Le tableau qui suit présente les x édifices institutionnels concernés. On y retrouve la valeur des nouveaux bâtiments transférés par Osisko (à leur valeur de construction ou de remplacement) et la valeur actuelle de ces mêmes édifices (à leur niveau d'évaluation pour fins de taxes foncières). Cette approche est conservatrice car la valeur résiduelle de certains de ces bâtiments est encore plus basse et la valeur de revente peu élevée. Sur cette base, les gains monétaires pour l'ensemble des organismes concernés atteignent 14,1 millions de dollars.

TABLEAU 35 – COMPARAISON DES VALEURS DE CONSTRUCTION ET DES ÉVALUATIONS FONCIÈRES DES BÂTIMENTS INSTITUTIONNELS SUJETS À RELOCALISATION

BÂTIMENTS INSTITUTIONNELS	VALEUR FONCIÈRE ACTUELLE	VALEUR ESTIMÉE DE RECONSTRUCTION*
École St-Martin	1 642 000	<i>Confidentiel</i>
École Renaud	1 950 500	<i>Confidentiel</i>
CPE Bambin et Calin	514 500	<i>Confidentiel</i>
Immobilière SHQ	400 000	<i>Confidentiel</i>
Centre de santé de vallée	2 357 500	<i>Confidentiel</i>
Total	6 864 500	21 000 000

** Pour des raisons commerciales, les données par bâtiments ne sont pas présentées*

Sources : Osisko pour la valeur estimée de reconstruction et la Ville de Malartic pour la valeur foncière

Ces gains monétaires peuvent aussi être assimilés à des coûts évités puisqu'ils permettent de diminuer les pressions sur les finances des organismes concernés

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le présent document avait pour objectif d'évaluer l'impact économique statique du projet Canadian Malartic. Il prend en considération les dépenses d'immobilisation associées aux phases d'exploration, de construction et de restauration ainsi que les frais annuels d'exploitation envisagés. De plus, il couvre partiellement certains impacts dynamiques, dont les effets induits du projet, ses retombées structurantes pour l'industrie aurifère québécoise et pour la communauté de Malartic, ainsi que les coûts évités. Les postulats utilisés au cours du document sont prudents et les résultats obtenus peuvent donc être considérés comme conservateurs.

Par ailleurs, ces résultats sont basés sur les estimations de coûts de mars 2008 fournies par Osisko. La nature et l'envergure des retombées économiques pourraient différer si le budget était révisé, ou encore, si la répartition entre les diverses composantes budgétaires variait. Le taux de retombées au Québec dépend évidemment du montant de la dépense initiale dans l'économie et du type de dépenses effectuées.

En conclusion, les investissements et dépenses prévues sur l'ensemble du cycle de vie du projet sont estimés à 3,1 milliards de dollars. Dans son ensemble, les investissements et dépenses du projet généreraient :

- une valeur ajoutée totale dans l'économie québécoise de **1 709,5 millions de dollars** et soutiendraient **15 931 emplois** au Québec;
- des recettes fiscales pour le gouvernement du Québec de **582,4 millions de dollars** incluant la parafiscalité, de même que des recettes fiscales de **331,2 millions de dollars** pour le gouvernement fédéral.

ANNEXES

ANNEXE 1 – DÉFINITION DES PRINCIPAUX TERMES UTILISÉS

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES BRUTS

Les impacts économiques bruts correspondent aux effets directs et indirects évalués par le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et aux effets induits calculés à partir des revenus disponibles des ménages ayant reçu des salaires directs et indirects. Étant la mesure la plus souvent utilisée dans l'évaluation de projets, elle permet la comparaison avec les autres projets ou demandes de fonds publics. Comme plusieurs études excluent les effets induits, la présente analyse n'a pas intégré ce type d'impacts et se limite aux effets directs et indirects.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES STATIQUES

Les impacts économiques statiques correspondent à l'effet multiplicateur de la dépense initiale. Dans l'impact statique, les coefficients du tableau input-output de l'ISQ ne sont pas modifiés par la présence des organisations internationales.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DYNAMIQUES

Les impacts économiques dynamiques se produisent lorsqu'un projet contribue (i) à l'amélioration de la productivité des entreprises locales, (ii) à la diminution des coûts, ou (iii) à l'ouverture de marchés d'exportation aux entreprises. Ces effets n'ont pas été mesurés dans la présente étude.

LES EFFETS DIRECTS

Il s'agit des effets-revenus directement attribuables aux dépenses engagées par l'industrie ou le secteur analysé. Ces effets correspondent aux salaires versés aux travailleurs de l'industrie ainsi qu'aux autres revenus générés (profits, amortissements, taxes foncières).

LES EFFETS INDIRECTS

Il s'agit des effets-revenus résultant d'une demande de biens et services engendrée par les activités du secteur analysé dans d'autres secteurs industriels. Ces effets correspondent aux impacts sur les fournisseurs de la dépense initiale, soit la demande de biens intermédiaires (par exemple, équipements, béton, matériaux de construction, fournitures et équipement de bureau, etc.) requis pour les travaux de construction ou les frais d'exploitation du projet.

LES EFFETS INDUITS

Ce sont les effets multiplicateurs des dépenses des secteurs. Ils sont calculés à partir de la somme des effets directs et indirects. Il s'agit de la partie des revenus supplémentaires générés par les activités du secteur qui sont réinjectés dans l'économie et qui, à leur tour, deviennent en partie des revenus pour d'autres agents économiques. Ces effets n'ont pas été inclus afin d'être plus conservateurs.

LES EMPLOIS SOUTENUS EN PERSONNES-ANNÉES

Le concept d'emplois soutenus en personnes-années ne correspond pas au nombre de personnes employées, mais à la charge de travail régulière que comportent les activités mesurées. Ainsi, une personne-année correspond au nombre d'heures normalement travaillées pendant un an par les travailleurs du secteur concerné. Par exemple, 100 travailleurs qui font 5 % d'heures supplémentaires totalisent 105 personnes-années.

ANNEXE 2 – DÉTAIL DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES TRAVAUX D'EXPLORATION

Le tableau suivant présente les données de retombées inhérentes aux activités d'exploration de la mine Canadian Malartic. Les données pour chacun des vecteurs proviennent de simulations réalisées par l'Institut de la statistique du Québec.

PHASE D'EXPLORATION

	IMPACTS DIRECTS	IMPACTS INDIRECTS	IMPACTS TOTAUX
Années-personnes	385,7	544,7	930,5
En millions de dollars			
Valeur ajoutée aux prix de base	94,9	52,8	147,7
Salaires et traitements avant impôts	63,2	30,1	93,3
Autres revenus avant impôts	31,7	22,7	54,4
En milliers \$			
Recettes fiscales	27 408,5	9 972,2	37 380,7
Revenus du gouvernement du Québec	18 424,2	7 328,1	25 752,3
Impôts sur salaires et traitements	8 796,2	2 376,8	11 173,0
Taxes de vente	-	253,4	253,4
Taxes spécifiques	-	329,2	329,2
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST)	9 628,0	4 368,7	13 996,7
Revenus du gouvernement du Canada	8 984,3	2 644,1	11 628,4
Impôts sur salaires et traitements	6 557,0	1 362,9	7 919,9
Taxes de vente	-	61,8	61,8
Taxes et droits d'accise	-	236,1	236,1
Parafiscalité (Assurance-emploi)	2 427,3	983,3	3 410,6

Source : Résultats de simulations réalisées par l'Institut de la statistique du Québec.

ANNEXE 3 – DÉTAIL DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Le tableau suivant présente les données de retombées inhérentes aux activités de construction de la mine Canadian Malartic. Les données pour chacun des vecteurs proviennent de simulations réalisées par l'Institut de la statistique du Québec.

PHASE DE CONSTRUCTION

	IMPACTS DIRECTS	IMPACTS INDIRECTS	IMPACTS TOTAUX
Années-personnes	1 082,3	1 623,8	2 715,1
En millions de dollars			
Valeur ajoutée aux prix de base	124,0	123,6	247,6
Salaires et traitements avant impôts	81,4	65,2	146,6
Autres revenus avant impôts	42,6	58,4	101,0
En milliers \$			
Recettes fiscales	33 045,1	25 611,0	58 656,1
Revenus du gouvernement du Québec	22 947,5	18 548,0	41 495,4
Dont : Impôts sur salaires et traitements	11 186,1	6 373,7	17 559,8
Taxes de vente	571,0	897,5	1 468,5
Taxes spécifiques	-	1 447,6	1 447,6
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST)	11 190,4	9 829,2	21 019,5
Revenus du gouvernement du Canada	10 097,6	7 063,1	17 160,7
Dont : Impôts sur salaires et traitements	8 261,8	3 984,4	12 246,2
Taxes de vente	374,0	114,7	488,7
Taxes et droits d'accise	-	1 004,3	1 004,3
Parafiscalité (Assurance-emploi)	1 461,8	1 959,7	3 421,5

Source : Résultats de simulations réalisées par l'Institut de la statistique du Québec.

ANNEXE 4 – DÉTAIL DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES D'EXPLOITATION

Le tableau ci-dessous présente les données de retombées économiques associées aux frais d'exploitation du projet Canadian Malartic. Ces données proviennent d'une simulation réalisée par l'Institut de la statistique du Québec.

PHASE D'EXPLOITATION

	IMPACTS DIRECTS	IMPACTS INDIRECTS	IMPACTS TOTAUX
Années-personnes	391,9	501,9	893,8
En millions de dollars			
Valeur ajoutée aux prix de base	41,9	54,3	96,1
Salaires et traitements avant impôts	26,9	20,3	47,3
Autres revenus avant impôts	14,9	33,9	48,9
En milliers \$			
Recettes fiscales	48 201,9	13 700,1	61 902,0
Revenus du gouvernement du Québec	29 490,9	9 442,4	38 933,3
Impôts sur salaires et traitements	3 375,0	1 953,0	5 328,1
Taxes de vente	-	1 685,3	1 685,3
Taxes spécifiques	-	2 943,2	2 943,2
Impôt corporatif et droits miniers	22 423,3	-	22 423,3
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST)	3 692,5	2 860,8	6 553,3
Revenus du gouvernement du Canada	18 711,0	4 257,7	22 968,7
Impôts sur salaires et traitements	2 504,3	1 237,9	3 742,1
Taxes de vente	-	32,2	32,2
Taxes et droits d'accise	-	2 396,1	2 396,1
Impôt corporatif	15 698,4	-	15 698,4
Parafiscalité (Assurance-emploi)	508,5	591,5	1099,9

Source : Résultats de simulations réalisées par l'Institut de la statistique du Québec.

ANNEXE 5 – DÉTAIL DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE RESTAURATION

Le tableau suivant présente les données de retombées économiques associées aux frais de restauration du projet Canadian Malartic. Ces données proviennent d'une simulation réalisée par l'Institut de la statistique du Québec.

PHASE DE RESTAURATION

	IMPACTS DIRECTS	IMPACTS INDIRECTS	IMPACTS TOTAUX
Années-personnes	180,0	486,0	666,0
En millions de dollars			
Valeur ajoutée aux prix de base	27,8	36,7	64,5
Salaires et traitements avant impôts	18,6	17,2	35,7
Autres revenus avant impôts	9,3	19,5	28,8
En milliers \$			
Recettes fiscales	5 444,8	6 266,0	11 680,8
Revenus du gouvernement du Québec	3 790,6	4 534,0	8 294,6
Dont : Impôts sur salaires et traitements	2 144,6	1 547,0	3 661,6
Taxes de vente		213,0	213,0
Taxes spécifiques		256,0	256,0
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST)	1 646,0	2 518,0	4 164,0
Revenus du gouvernement du Canada	1 654,2	1 732,0	3 386,2
Dont : Impôts sur salaires et traitements	1 486,2	931,0	2 417,2
Taxes de vente	-	75,0	75,0
Taxes et droits d'accise	-	186,0	186,0
Parafiscalité (Assurance-emploi)	168,0	540,0	708,0

Source : Résultats de simulations réalisées par l'Institut de la statistique du Québec.